

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 104
Mars 2021



ANTIRACISME: LE TOURNANT

LIBAN
Un système à l'agonie

VIOLENCES POLICIÈRES
Les journalistes ciblé-e-s

AMNESTY
INTERNATIONAL





L'Assemblée générale a lieu de façon virtuelle le 10 mai 2021 au soir.

Inscription jusqu'au 31 mars 2021 sur amnesty.ch/ag

Motions, postulats et résolutions peuvent être soumis jusqu'au 15 mars 2021 à ag@amnesty.ch

Nous vous invitons chaleureusement à participer à l'Assemblée générale 2021 virtuelle! L'AG est l'opportunité idéale de faire entendre sa voix et de contribuer à façonner l'avenir d'Amnesty International. Toute personne étant devenue membre d'Amnesty Suisse au plus tard le 10 janvier 2021 a le droit de vote.

Vous pouvez prendre une part décisive à la direction que prend notre section en soumettant une motion, un postulat ou une résolution. Toutes les informations et conditions se trouvent sur amnesty.ch/ag. En amont de l'AG, nous pourrions discuter ensemble des motions et postulats soumis dans le cadre d'un événement en ligne. Pour les personnes de moins de 26 ans, le Youth Meeting virtuel aura lieu le mercredi 5 mai 2021 en soirée. C'est l'occasion pour les jeunes membres engagé-e-s d'échanger sur le travail d'Amnesty et de se préparer ensemble à l'AG.

Nous nous réjouissons de votre inscription!

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

BOUTIQUE AMNESTY

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

PLUS DE PRODUITS DURABLES ET ÉQUITABLES SUR [SHOP.AMNESTY.CH](https://shop.amnesty.ch)

TROUSSE

En toile de sacs issus des surplus de la Poste. Fait main en Suisse

Grande (22 x 15 x 8 cm):
Art. 2200.084.G / Fr. 55.–

Petite (19 x 12 x 6 cm):
Art. 2200.084.K / Fr. 47.–



GOURDE SIGG BLEU AQUA

Gourde Sigg classique en aluminium (0,6 litre). Laque bleu turquoise mate, avec surface antidérapante.

Art. 2300.021.A / Fr. 25.–

Autres couleurs disponibles sur shop.amnesty.ch



JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom : _____ Rue : _____

Lieu : _____ E-mail : _____

Tél. : _____ Signature : _____

Numéro de membre / client (si connu) : _____

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne, ou commandez sur notre boutique en ligne: shop.amnesty.ch

Photo de couverture

Un manifestant brandit un panneau « Assez de racisme » devant la Trump Tour, à New York, lors de la Black Women's Empowerment March (une marche pour l'émancipation des femmes noires) du 12 juin 2020.

© Ira L. Black/Corbis via Getty Images

OUVERTURES

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**
- 9 **Opinion**
Faciliter l'accès aux vaccins

POINT FORT

Antiracisme: le tournant



La lutte contre le racisme a pris un tournant en 2020: s'il est dénoncé depuis de nombreuses années par les personnes qui le subissent au quotidien, enfin, une prise de conscience globale s'est opérée. Mais la lutte est encore loin d'être gagnée.

12 « Black Lives Matter a ravivé la lutte »

L'historien Pap Ndiaye et la journaliste et écrivaine Rokhaya Diallo décryptent l'évolution des expressions du racisme, tout en analysant les réponses antiracistes ravivées par le mouvement *Black Lives Matter*.

15 Portraits

Quatre personnes afro-descendantes partagent leurs réflexions sur le racisme en Suisse, esquissant les enjeux actuels autour de cette question.

19 Que dit la psychologie sociale

La discrimination et le racisme découlent-ils d'un fonctionnement « normal » de l'esprit humain? C'est la question à laquelle tente de répondre la psychologie sociale, une science qui explore les racines psychologiques et sociales du racisme.

ÉCLAIRAGES

- 21 **Liban**
Un système à l'agonie
- 24 **Violences policières**
Reporters, nouvelle cible policière
- 26 **Canaries**
De nouvelles routes vers l'Europe
- 29 **Portrait**
Natasha Stegmann, Toute feu, toute flamme
- 30 **Interview culturelle**
L'InConfortable, porte-parole des oubliées



© Jojo Schummeister

Si les îles Canaries ont nourri la nostalgie des Européen-ne-s privé-e-s de déplacement en 2020, de plus en plus de migrant-e-s et de réfugié-e-s ont cherché à rejoindre ses côtes depuis l'Afrique.

ÉCHOS

- 31 **BD**
Par Maeva Rubli
- 32 **Couvertures**
Petite fille, grande héroïne
Une vie d'engagements
Extinction programmée
- 33 **Couvertures**
Vieilles de mémoire
Hymne à l'« empowerment »
- 34 **Espace fiction**
Lise et Eliseu

AGIR

- 37 **2021**
L'année des droits des femmes?
- 39 **USA**
Fermer enfin Guantánamo

Impressum: AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 104, mars 2021. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épique: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur:** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: info@amnesty.ch **Rédaction:** AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: info@amnesty.ch **Administration:** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédactrice en chef:** Nadia Boehlen **Journaliste:** Emilie Mathys **Rédaction:** Carole Scheidegger, Julie Jeannet, Pascal Wagner-Egger, Aurélie Carton, Sebastian Sele **Corrections:** Barbara Pagés, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro:** Aurélie Kohler, Candice Georges, Barbara Pagés **Diffusion:** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** issuu.com/magazineamnestysuisse **Conception graphique:** www.muellerluetolf.ch **Mise en page:** Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression:** Stämpfli, Berne **Tirage:** 35 000 exemplaires.





© Samuel Fromhold

Après le génocide des Juifs et, plus tard, le processus de décolonisation, il est devenu de plus en plus compliqué de défendre des visions du monde, des comportements ou des politiques fondés sur une hiérarchie entre les races. Le racisme a été

condamné par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et par un certain nombre de législations de portée régionale et nationale. Toutefois, comme un virus qui mute pour survivre, les représentations racistes se sont édulcorées pour paraître acceptables, mobilisant la notion de culture ou celle de civilisation. Aux yeux de nombre de politiques européens, il s'agirait de défendre les fondements de la culture européenne face au risque de déliquescence qu'induirait le contact ou le mélange avec d'autres cultures. L'initiative anti-burqa découle directement de ce néoracisme déguisé en défense de l'identité européenne. Aux États-Unis, des hommes politiques récupèrent le suprémacisme blanc dans des propos suggérant le recours au *law and order* (comme lorsqu'il s'était agi de mater le mouvement pour les droits civiques) pour contrer l'action de gangs de voyous, dont il est implicite qu'ils sont noirs.

Légitimées et alimentées par certains discours politiques qui déploient un racisme codé, les discriminations font partie de notre quotidien. Que ce soit en raison de leur couleur de peau, de leur origine, langue, religion ou style de vie, des femmes et des hommes sont discriminé-e-s et subissent des violences malgré le multiculturalisme de nos sociétés. La bonne nouvelle est que le mouvement *Black Lives Matter* a stimulé la lutte contre le racisme. Et aux États-Unis comme en Europe, la société civile s'organise pour mieux le combattre !

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

GOOD

Avortement légalisé

ARGENTINE – Victoire historique pour les droits des femmes argentines : la loi permettant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), jusqu'à la 14^e semaine de grossesse, a été adoptée au Sénat par 38 voix contre 29, le 30 décembre 2020, dans un pays très divisé sur la question. Jusqu'ici, l'avortement n'était permis qu'en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère, en vertu d'une loi datant de 1921. « Dorénavant, les personnes décidant de mettre un terme à leur grossesse auront accès à un service sûr et de haute qualité. Aujourd'hui, nous avons grandi en tant que société. Amnesty International veillera à ce que l'État garantisse le respect de la légalisation de l'avortement dans tout le pays », a déclaré Mariela Belski, directrice d'Amnesty International Argentine. Selon le gouvernement, entre 370 000 et 520 000 avortements clandestins sont pratiqués chaque année, et 38 000 femmes se retrouvent hospitalisées suite à des complications lors de ces IVG illégales. L'Argentine rejoint ainsi Cuba, l'Uruguay, le Guyana, la ville de Mexico et l'État mexicain d'Oaxaca, seuls à autoriser l'interruption volontaire de grossesse sans conditions en Amérique latine.



© Amnesty International/Tomás Ramírez Labrousse

30 décembre 2020, les Argentines célèbrent la légalisation de l'avortement.

Peine de mort commuée

ARABIE SAOUDITE – La Cour pénale spécialisée d'Arabie Saoudite a commué les peines de mort d'Ali al-Nimr, Abdullah al-Zaher et Dawood al-Marhoon, qui avaient été arrêtés adolescents et condamnés à l'issue de procès inéquitables. Leur jugement était fondé sur des « aveux » extorqués sous la torture. Ils ont à nouveau été condamnés à des peines de dix ans de prison, temps de détention inclus, ce qui signifie que les jeunes hommes

pourraient être libérés en 2022. « Cette décision est sans aucun doute un immense soulagement pour eux et leurs familles après plusieurs années d'agonie dans le couloir de la mort », a commenté Lynn Maalouf, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. L'application de la peine de mort pour des infractions commises par des personnes âgées de moins de 18 ans au moment des faits est une violation du droit international des droits de l'homme.

D N E W S

Groupe d'extrême droite considéré comme « terroriste »

CANADA – La chambre basse du Parlement canadien a unanimement approuvé fin janvier une motion demandant au Premier ministre Justin Trudeau d'interdire l'organisation ultranationaliste « Proud Boys » au Canada à titre d'« entité terroriste ». Le gouvernement canadien a indiqué que ses agences de sécurité surveillaient de près cette organisation et réunissaient des éléments de preuve pour soutenir l'inscription du groupe sur sa liste noire. « Proud Boys » est à l'origine une organisation néofasciste américaine fondée en 2016, majoritairement pro-Trump, dont le dessein est de « défendre les valeurs de l'Occident ». L'entité terroriste a notamment fait parler d'elle pour son implication dans l'assaut du Capitole. Outre au Canada, des antennes sont présentes en Australie, en Israël et au Japon.



Un membre du mouvement d'extrême droite « Proud Boys », lors d'un rassemblement en Oregon, aux États-Unis.

Suspect de la Séléka remis à la CPI

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – Les autorités de la République centrafricaine ont remis pour la première fois à la Cour pénale internationale (CPI) un suspect issu de la rébellion de la Séléka, afin qu'il y soit jugé. C'est « un pas en avant important vers la justice pour

les crimes graves commis par les deux principales factions belligérantes dans le conflit civil de ce pays », a déclaré Human Rights Watch dans un communiqué. Mahamat Said Abdel Kani a été transporté par avion de la République centrafricaine au siège de la CPI à La Haye le 24 janvier 2021. Il est

accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en tant que commandant de la Séléka à Bangui, la capitale, en 2013. L'organisation de défense des droits humains espère que cette décision sera suivie de poursuites contre des suspects de plus haut niveau.



La Suisse n'a toujours pas signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur fin janvier.

Armes nucléaires désormais illégales

ARMEMENT – Une étape historique a été franchie le 22 janvier 2021 dans la campagne visant à débarrasser le monde des armes nucléaires, avec l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Ce traité rend illégal au regard du droit international le fait de mettre au point, de tester, de posséder, de stocker, d'utiliser ou de menacer d'utiliser des armes nucléaires. Il a été adopté par deux tiers des États membres des Nations Unies, soit pas moins de 122 pays. Seule ombre au tableau, et non des moindres : aucun des pays détenteurs de la bombe atomique ne l'a signé. Amnesty International exhorte ces États et d'autres à rejoindre le mouvement pour éliminer les armes les plus inhumaines et destructrices jamais créées. À noter que la Suisse n'a de son côté toujours pas signé, ni ratifié, le Traité. Le Conseil fédéral prolonge sa réflexion jusqu'à fin 2021.



© Keystone/AP/Edmar Barros

BRÉSIL – Des employé-e-s des services funéraires publics transportent les parties d'un cercueil. Ils viennent pour enlever le corps d'Amelia Dias Nascimento, 94 ans, décédée des suites de complications liées au COVID-19 à son domicile de Manaus, dans l'état d'Amazonas, qui est aussi le plus touché du pays par la pandémie. Le nombre de personnes qui meurent chez elles des suites du nouveau coronavirus augmente en raison du manque criant de place dans les hôpitaux et de la pénurie d'oxygène. Dans plusieurs villes, des manifestant-e-s ont protesté contre le retard pris par la vaccination et ont réclamé le départ du président Jair Bolsonaro.

Dangereuse reconnaissance faciale

SURVEILLANCE – Amnesty International a lancé fin janvier une campagne mondiale en vue d'interdire l'utilisation des systèmes de reconnaissance faciale. Pourquoi? Car cette forme de surveillance de masse décuple le risque de racisme lors des opérations policières et menace le droit de manifester. Ces systèmes ont été entraînés à reconnaître des visages à partir d'une base de données de visages à prédominance blanche et masculine, c'est la raison pour laquelle les Noir-e-s, déjà régulièrement victimes de discrimination et de violations des droits humains imputables à des représentants des forces de l'ordre, comptent parmi les groupes les plus exposés aux erreurs d'identification. « La reconnaissance faciale risque de devenir, aux mains des forces de l'ordre, une arme contre des communautés marginalisées à travers le monde. De New Delhi à New York, cette technologie intrusive retourne notre identité contre nous-même et sape les droits fondamentaux », a alerté Matt Mahmoudi, chercheur sur l'intelligence artificielle et les droits humains à Amnesty International.

Prisons inhumaines

ÉGYPTE – À l'occasion des dix ans du Printemps arabe, Amnesty International publie un rapport sur la crise des droits humains dans les prisons égyptiennes. Des geôles que le gouvernement a remplies d'hommes et de femmes à la pointe du combat pour la

justice sociale et politique. Les autorités pénitentiaires égyptiennes soumettent les personnes incarcérées à des conditions de détention cruelles et inhumaines. Actes de torture, isolement à durée indéfinie, mauvais traitements et refus de dispenser des soins médicaux ont ainsi contribué

à des morts en détention et à des atteintes à la santé irréversibles. Les autorités égyptiennes refusent de révéler le nombre de personnes incarcérées dans le pays. Selon certaines estimations, il s'élèverait à 114 000, soit plus du double de la capacité carcérale de 55 000 places évoquée par le président Abdel Fattah al Sissi en décembre 2020. Le gouvernement continue par ailleurs à ignorer les appels à réduire la population carcérale dans le contexte de la propagation du COVID-19, mettant toujours plus de vies en danger.

Torture à large échelle

BÉLARUS – Si les autorités du Bélarus ont reconnu avoir reçu plus de 900 plaintes en relation avec des violations commises par la police depuis le début des manifestations en août 2020, pas un seul responsable de l'application des lois n'a fait l'objet d'une enquête. Des centaines d'investigations ont en revanche été ouvertes à l'encontre de manifestant-e-s pacifiques, dont beaucoup ont été victimes de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Au moins quatre personnes sont décédées. Au vu de l'incapacité totale de la justice biélorusse à garantir l'obligation de rendre des comptes, Amnesty International demande à la communauté internationale de prendre des mesures afin que les responsables présumés soient jugés.



Minsk, des policiers et policières sur le qui-vive lors d'une de manifestation pacifique contre le gouvernement actuel après l'élection présidentielle au Bélarus.

Entorse à la propriété intellectuelle

COVID-19 – Le régime actuel de propriété intellectuelle freine la distribution et l'accès aux vaccins contre le COVID-19 à travers le monde. Alors qu'une centaine de pays soutiennent déjà la demande de dérogation temporaire à certaines règles internationales en matière de propriété intellectuelle, soumise par l'Inde et l'Afrique du Sud à l'OMC, un groupe de pays – dont la Suisse – a jusqu'à présent refusé une dérogation de l'Accord sur les ADPIC (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce). Amnesty International, en collaboration avec près de 20 autres organisations de la société civile suisse, a envoyé une lettre au Conseil fédéral lui demandant de ne plus s'opposer à une dérogation temporaire aux règles internationales sur la propriété intellectuelle. Une exception essentielle pour permettre à d'autres entreprises de produire et distribuer des vaccins et des médicaments contre le COVID-19 dans le monde entier.

REGARD DÉCALÉ LA QUESTION QUI DÉRANGE

De nombreux comptes féministes ont été suspendus sur Twitter et d'autres carrément supprimés d'Instagram, fin janvier, pour avoir posé une simple question : « Comment fait-on pour que les hommes arrêtent de violer ? » Une interrogation urgente et légitime puisque l'on sait que 94 % des violeurs sont des hommes (et non « 94 % des hommes sont des violeurs », nuance). Un chiffre qui se monte à 96 % pour les auteurs d'inceste. Si Twitter a reconnu auprès du site web spécialisé *Numerama* « une erreur de modération », il n'en reste pas moins que des hashtags misogynes continuent d'exister sans entrave, tel le populaire *#feminazi* qui collectionne plus de 270 000 publications sur la célèbre plateforme. Une preuve de plus qui montre combien les femmes, et les minorités en général, ne sont pas les bienvenues sur des réseaux sociaux tenus par... des hommes. Et, entre-temps, la réponse à la question qui dérange se fait attendre. EM



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



LA LIBERTÉ, UNE VALEUR PÉRENNE

Ce qui nous tient à cœur aujourd'hui ne doit pas tomber dans l'oubli demain.

Un legs ou un héritage en faveur d'Amnesty, c'est un signe d'espoir que vous offrez à toutes les personnes qui ont besoin de notre soutien.

N'hésitez pas à me solliciter pour des conseils gratuits, personnalisés et confidentiels. Vous pouvez me joindre par téléphone au 031 307 22 69 ou par courriel adressé à cvongunten@amnesty.ch.

Commandez notre nouveau guide sur les questions successorales en utilisant le coupon-réponse ci-dessous, à envoyer dans une enveloppe à **Amnesty International, legs et héritages, Speichergasse 33, case postale, 3001 Berne.**

Le guide existe en format pdf, à télécharger sur www.amnesty.ch/fr/faire-un-don/legs.

Bien cordialement, Chantal von Gunten Graf

Merci de m'envoyer le guide gratuit « La liberté, une valeur pérenne – Un legs ou un héritage en faveur d'Amnesty International »

Prénom _____

Nom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

**Investir dans les droits humains,
c'est contribuer à ce que le
monde de demain soit plus juste
que celui d'aujourd'hui.**



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne
T : +41 31 307 22 22 . contact@amnesty.ch
CP : 30-3417-8 . IBAN : CH52 0900 0000 3000 3417 8

www.amnesty.ch

FACILITER L'ACCÈS AUX VACCINS



© Shutterstock/LookerStudio

Pour venir à bout du COVID-19, il faut **vacciner** un maximum de personnes à travers le monde.

La lutte contre le COVID-19 a fait un immense pas en avant, puisque les campagnes de vaccination ont commencé dans plusieurs pays, dont la Suisse. Ces campagnes représentent une possibilité tangible de mettre fin à cette pandémie. Ombre notable au tableau : les pays riches, dont la Suisse, signent des ententes bilatérales afin de garantir l'achat de milliards de doses de vaccins pour leurs populations. Ce qui signifie que d'autres pays devront attendre plusieurs mois, voire années, avant d'obtenir un approvisionnement en vaccins. Dans la situation actuelle, près de 70 pays ne pourront pas vacciner plus d'une personne sur 10 cette année.

Ce « nationalisme vaccinal », que la production mondiale insuffisante due aux

monopoles exacerbe, mine les efforts globaux pour garantir une disponibilité suffisante et une distribution équitable des vaccins au niveau mondial. C'est le fruit d'un système qui privilégie l'exclusivité de fabrication par de grands groupes pharmaceutiques, plutôt qu'une production décentralisée et multipliée.

Déroger au régime actuel de propriété intellectuelle permettrait d'accélérer la production locale de traitements contre le COVID-19 et peut-être d'enrayer plus rapidement la pandémie. Plus de 100 pays soutiennent déjà la demande de dérogation temporaire à certaines règles internationales en matière de propriété intellectuelle soumise par l'Inde et l'Afrique du Sud à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Toutefois, un groupe de pays – dont la Suisse – a jusqu'à présent refusé une dérogation à l'Accord sur les ADPIC (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce). Un accord qui garantit aux entreprises pharmaceutiques des droits étendus de protection de la propriété intellectuelle.

En amont d'une séance cruciale de négociations à l'OMC, le 4 février prochain, Amnesty International et Public Eye demandent au Conseil fédéral de ne plus s'opposer à une dérogation temporaire aux règles internationales sur la

propriété intellectuelle. Cette exception est essentielle car elle permettrait à d'autres entreprises de produire et distribuer des vaccins et des médicaments contre le COVID-19 dans le monde entier. Si la dérogation était acceptée, chaque État membre de l'OMC pourrait décider, s'il le souhaite, de ne pas tenir compte de la propriété intellectuelle concernant les tests diagnostiques, les traitements ou les vaccins contre le COVID-19 tant que durera la pandémie.

La dérogation permettrait un gain de temps crucial, mais aussi une liberté d'action pour démultiplier la production de moyens de lutte contre le COVID-19, répondant à des besoins locaux ou régionaux non couverts actuellement. Ainsi, une firme locale disposant du savoir-faire nécessaire serait autorisée à les produire sans avoir à négocier longuement pour l'obtention d'un brevet.

Les gouvernements et l'industrie pharmaceutique ont l'obligation de veiller à ce que tous les pays partagent les bénéfices de la recherche scientifique et accèdent aux produits et traitements médicaux nécessaires pour lutter contre le COVID-19. Soutenir la dérogation à l'Accord sur les ADPIC est une étape capitale pour répondre à cette obligation et, *in fine*, enrayer la pandémie ! | Nadia Boehlen



BLACK LIVES MATTER

BLACK LIVES MATTER



Antiracisme : le tournant

La lutte contre le racisme a pris un tournant en 2020 : s'il est dénoncé depuis de nombreuses années par les personnes qui le subissent au quotidien, enfin, une prise de conscience globale s'est opérée. Mais la lutte est encore loin d'être gagnée, comme nous le montre ce dossier qui donne notamment la parole à des afro-descendant·e-s de Suisse. La lutte antiraciste commence par la reconnaissance et la déconstruction de nos préjugés, ainsi que l'écoute et l'empowerment des communautés concernées.

« *Black Lives Matter* a ravivé la lutte »

Deux théoricien-ne-s du mouvement antiraciste partagent leurs réflexions sur les discriminations. Du mouvement *Black Lives Matter* aux inégalités mises en lumière par la pandémie, ils font part de leurs espoirs et de leurs suggestions pour un futur où l'injustice n'aura plus sa place. Propos recueillis par Julie Jeannet

▷ **AMNESTY** : À l'époque de la colonisation, le racisme s'appuyait sur des arguments dits « biologiques ». Aujourd'hui, ce type de racisme a perdu du terrain pour être remplacé par un racisme dit « culturel » ou « religieux ». Comment ce glissement s'est-il opéré dans l'histoire ?

◁ **Pap Ndiaye** : Un déplacement d'arguments biologiques vers des arguments culturels a eu lieu au milieu du XX^e siècle, sous l'effet de deux mouvements historiques puissants. D'une part, la chute du nazisme, dont l'idéologie fondée sur le racisme biologique a conduit à un génocide. De l'autre, la fin des empires dans les années 1950, qui a imposé l'idée d'une humanité commune. Le racisme biologique, qui avait été si puissant au XIX^e et au début du XX^e, s'est effondré pour laisser place à un racisme dit « culturel » qui est aujourd'hui la forme dominante.

◁ **Rokhaya Diallo** : Le racisme a été condamné par un certain nombre de textes, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est ainsi devenu de plus en plus difficile, d'un point de vue moral, d'invoquer une hiérarchie entre différents groupes en fonction de la race. Aujourd'hui, rares sont les personnes qui se qualifient ouvertement de « racistes ». Un glissement sémantique a eu lieu, le racisme actuel mobilise la culture et l'idée de civilisation. Celui-ci est très présent dans le discours politique. Pas plus tard qu'en 2012, Claude Guéant, ancien ministre de l'Intérieur français, avait affirmé que « toutes les cultures ne se valent pas ».

▷ **Le racisme culturel est-il plus difficile à combattre ?**

◁ **PN** : Oui, car il apparaît comme une forme plus acceptable, voire il n'apparaît pas comme tel auprès de beaucoup de personnes. Effectivement, dans les sondages, peu de personnes s'avouent racistes, mais beaucoup se sentent victimes d'actes racistes. Aujourd'hui, c'est ce racisme contemporain qui pèse sur certains groupes, en particulier les musulmans. Et c'est cette caractéristique de dissimulation qui le rend particulièrement compliqué à débusquer et à combattre.

▷ En France, l'Assemblée nationale a choisi de retirer le mot « race » de la Constitution française. Comment interprétez-vous cette action politique ?

◁ **RD** : La notion de race sur le plan biologique a été déconstruite. Il n'existe qu'une seule race humaine. En 1958, le terme de « race » a justement été introduit dans la Constitution pour nier des traitements différentiels en fonction de races supposées. Pourtant, la croyance en ces races produit des pratiques discriminatoires et une forme de déshumanisation de certains groupes. Supprimer ce terme aujourd'hui ne supprimera pas le racisme. Je crois au contraire qu'il faut le mobiliser pour mieux le dépasser. Je crains que cette opération spectaculaire ne vise à masquer une inaction. Enlever un terme dans la Constitution, sans action pour lutter contre le racisme systémique, ne sert à rien. Or, il n'existe actuellement aucune politique antiraciste concrète émanant des autorités françaises.

▷ Depuis quelques années, les thèses discriminatoires, autrefois considérées comme politiquement incorrectes, se répandent. L'accession au pouvoir de Donald Trump aux États-Unis, de Jair Bolsonaro au Brésil et d'autres, a libéré la parole raciste. Quelles en sont les conséquences ?

◁ **RD** : J'interprète les élections de ces gouvernements de droite comme une réaction de la classe moyenne blanche à des avancées politiques et sociales qui ont bénéficié à des groupes minoritaires. Au Brésil, Bolsonaro arrive après d'importantes actions politiques dans les années 2000 en faveur de populations noires minorées. Aux États-Unis, Trump est arrivé après qu'une famille noire, celle des Obama, ait occupé pendant huit ans la Maison-Blanche. La libération de la parole raciste représente l'expression d'une angoisse. Une partie de la population a capitalisé sur sa supériorité pendant des années, exploitant les groupes minorés, notamment noirs. Les voir accéder à davantage de droits menace leur statut de privilégiés.

◁ **PN** : Ces leaders de droite cultivent le racisme comme une arme politique. Ils le font de façon codée, bien sûr,



© Thomas Arné / Sciences Po

Pap Ndiaye, historien français, est spécialiste de l'histoire sociale des États-Unis et des minorités.



© Brigitte Sombié

Rokhaya Diallo est une militante antiraciste et féministe, éditorialiste et réalisatrice française.

en utilisant des mots particuliers qui, dans leur bouche, ont une signification raciste. L'émergence de ces politiques a légitimé les points de vue racistes et contribué à leur diffusion internationale, notamment par le biais des réseaux sociaux. Cette situation n'est pourtant pas irrémédiable. Depuis quatre ans, la société civile s'organise aux États-Unis pour combattre le racisme. Le mouvement *Black Lives Matter* a été très visible et a certainement contribué à la défaite de Trump lors des dernières élections.

▷ **Malgré la pandémie, 2020 a été une année importante en termes de mobilisations. Le mouvement *Black Lives Matter* (BLM) a pris une ampleur mondiale. Est-ce une avancée ?**

◁ **RD** : Pour moi, ce n'est pas vraiment une avancée. Le mouvement a vu le jour en 2014 suite à l'assassinat de Trayvon Martin, dont le meurtrier a été acquitté. Je crois que BLM n'a fait que mettre le doigt sur une situation sociale extrêmement violente envers les personnes noires. Le monde a pris conscience de ce mouvement beaucoup trop tard. Cela fait des années que des personnes dénoncent les violences policières sans être crues...

▷ **Pourtant, le meurtre de George Floyd par des policiers blancs semble marquer un point de bascule. Ce drame a-t-il réveillé une Amérique et un monde trop habitués aux violences policières ?**

◁ **PN** : Il s'agit à la fois d'une continuité et d'une bascule. Depuis plus d'un siècle, les Noirs américains protestent contre les violences et le racisme de la police. C'est une longue histoire qui a été scandée par d'importants mouvements. Par les *Black Panthers* dans les années 1960,

notamment, lorsqu'ils s'organisaient pour intimider la police raciste qui patrouillait dans les quartiers noirs. BLM en est le dernier avatar. Comment le meurtre de George Floyd a-t-il déclenché une vague de protestation mondiale si imposante ? Il y a un moment où une goutte d'eau suffit pour faire déborder tout le vase. Le meurtre de George Floyd me rappelle celui d'Emmett Till, un adolescent lynché en 1955 dans le Mississippi. Il n'était pas le premier, mais sa mort fut un puissant déclencheur du mouvement pour les droits civiques. En 2020, nous avons assisté à quelque chose de particulier qui n'a pas eu lieu en 2014 : des manifestations multicolores. Il y a eu une grande participation de la population blanche. C'est un tournant.

▷ **Les manifestations ont incité la société américaine, et bien d'autres, à examiner les violences policières et le racisme institutionnel...**

◁ **PN** : Oui, les manifestations n'ont pas seulement eu lieu en soutien envers le peuple américain mais pour dénoncer le racisme de situations locales, qui peuvent être différentes, mais sont toutes marquées par le racisme des forces de l'ordre. Je note que la Suisse, notamment Genève, a connu les manifestations les plus importantes d'Europe au regard de sa population. Ce puissant mouvement de protestation ne concerne pas que les agissements de la police, mais vise un ensemble de comportements discriminatoires dans l'ensemble de la société. Les domaines de l'art et de la culture s'interrogent beaucoup. Nous assistons à un mouvement général qui signale peut-être un tournant historique. Dans tous les cas, à une prise de conscience qui jusqu'ici n'avait pas eu lieu.

▷ BLM a aussi poussé certains pays, notamment la Suisse, à réexaminer leur passé colonial et à reconsidérer des lieux de mémoire problématiques. Que faut-il faire des monuments dédiés à des personnalités alors impliquées dans la traite des esclaves ?

◁ RD: Je veux commencer par dire que déboulonner une statue n'est pas effacer une personne de l'histoire. On peut tout à fait retirer des statues et les placer dans des musées. Après la Seconde Guerre mondiale, on a déboulonné toutes les statues de Philippe Pétain, qui était un héros de la Première Guerre mais a contribué au génocide des Juifs lors de la seconde. Si on l'a fait pour lui, pourquoi ne pas le faire avec les statues des personnes impliquées dans le commerce esclavagiste ou dans l'expansion guerrière coloniale ? En glorifiant des personnes qui représentent la violence esclavagiste et la soumission des ancêtres d'une partie de la population actuelle, cela signifie que l'on ne trouve pas important que ces personnes se reconnaissent dans les symboles nationaux. On adopte donc volontairement une démarche d'exclusion.

◁ PN: À mon sens, le statu quo n'est plus possible. Il existe cependant de nombreuses solutions. L'alternative ne se limite pas à garder une statue ou à la déboulonner. Une possibilité consiste à fournir des explications substantielles en installant une plaque avec des informations historiques au pied de la statue. Les statues peuvent être déplacées dans des lieux moins visibles ou placées dans des musées. Il est aussi possible de les transformer et d'ajouter à leurs côtés des œuvres d'art qui les placent dans un contexte visuel très différent. Faisons confiance aux artistes contemporains. Ils ont des idées bien plus créatives que simplement se débarrasser d'une statue.

▷ La Suisse votera en mars sur une initiative populaire visant à interdire le port de la burqa dans le pays. Celle-ci vise donc uniquement les femmes musulmanes. Que dit cette initiative de notre société ?

◁ RD: Pour moi, ça n'a aucun sens de mettre en place un dispositif légal pour lutter contre une pratique aussi marginale. Si on considère que les femmes qui portent le voile intégral sont opprimées, je ne vois pas comment leur interdire de sortir de chez elles pourrait les aider. Lancer un débat médiatique sur un cas si peu représenté relève pour moi de la manipulation politique. Il ne s'agit pas réellement de lutter contre le port du voile intégral mais de donner des gages à un électorat islamophobe. En associant les musulmans à cette pratique très mineure et marginale d'un islam rigoriste, dans lequel la plupart des musulmans ne se reconnaissent pas, on crée des amalgames qui n'ont pas lieu d'être.

▷ La pandémie de coronavirus a mis en exergue le racisme structurel dans nos sociétés. Que pouvons-nous apprendre de cette crise ?

◁ RD: Elle nous montre qu'il est très important de tenir compte de critères économiques et raciaux dans la prise en charge de la pandémie. On peut le voir en France, dans le département Seine-Saint-Denis, où il y a une surmortalité liée au virus. C'est le département le plus jeune de France, mais c'est aussi le plus pauvre. Les personnes non blanches ainsi que les travailleurs et travailleuses essentiels sont surreprésentés. Ce sont des gens qui n'ont jamais cessé de travailler, ils n'ont pas pu se confiner, ils ont été très exposés et ont, de manière générale, des hôpitaux moins performants. Ils se rendent également moins souvent chez le médecin pour des raisons économiques. Il faut mener des politiques publiques sanitaires qui soient adaptées aux populations démunies en termes d'accès à la santé. Les institutions doivent se doter d'outils pour anticiper ce genre de crises et compenser les inégalités qui existent sur le plan territorial.

▷ Comment envisagez-vous la suite de la lutte contre le racisme en 2021 ?

◁ PN: J'ai le sentiment qu'un élan a été donné avec le mouvement BLM, ce printemps. Bien sûr les manifestations ne peuvent pas avoir lieu en permanence, mais il y a un élan qui n'est pas près de retomber. Les organisations doivent trouver un moyen de profiter de cette ardeur pour revivifier la lutte anti-raciste. Ceux et celles qui refusent de changer veulent à tout prix isoler chaque situation nationale, mais aucun pays ne vit sur une planète indépendante. La question du racisme est partout. Il faut à la fois reconnaître des spécificités locales, mais également s'appuyer sur des traits communs afin de faire valoir des revendications à l'échelle internationale. La lutte contre le racisme est à la fois intellectuelle et politique. Des arguments semblables peuvent être repris d'un pays à l'autre. Les problèmes communs peuvent être mieux traités lorsque l'on est unis plutôt que divisés. |

Pap Ndiaye est professeur d'histoire à Sciences Po Paris. Spécialiste de l'histoire des minorités aux États-Unis, il travaille actuellement à une histoire mondiale des droits civiques au XX^e siècle. Il s'est également intéressé à la minorité noire en France.

Rokhaya Diallo est journaliste, autrice et réalisatrice. Elle s'est spécialisée dans les questions relatives à l'égalité raciale, religieuse et de genre. Elle est l'instigatrice du Podcast *Kiffe ta race* sur Binge Radio. Ses chroniques sont régulièrement publiées dans le *Washington Post*. Dans sa dernière BD, *M'explique pas la vie mec!*, elle met en lumière les comportements masculins qui invisibilisent les femmes.

PORTRAITS

Quatre personnes afro-descendantes partagent leurs réflexions sur le racisme en Suisse, tout en esquissant les enjeux actuels autour de cette question.

Rispa Stephen

« Un débat public et politique est essentiel »

« On m'assure souvent qu'il n'y a pas de racisme en Suisse, ou qu'il est uniquement le fait de groupuscules d'extrême droite. Lorsque je dis que nous vivons dans un système raciste et discriminatoire et que nous en portons la marque, cela suscite souvent des réactions enflammées. Car qui souhaite être taxé de raciste ? Il ne s'agit pourtant pas de ça, et nous devons sortir de ce schéma bourreau et victime. La Suisse doit enfin se poser ouvertement la question du racisme structurel et institutionnel, de la discrimination et du rôle qu'elle a pu assumer par le passé. Interrogeons-nous au sujet du colonialisme, de la traite des esclaves, des pratiques missionnaires. Je suis convaincue que cela contribuerait à la déconstruction des attitudes racistes et discriminatoires dans ce pays.

La plupart du temps, le racisme se manifeste de façon très subtile, ce qui rend d'autant plus difficile d'en parler et de le dénoncer. À Zurich, lorsque je sors le soir dans le 4^e arrondissement, il arrive qu'on m'aborde en me demandant "comment ça va?". Je me suis entendu dire en public "sale tête de nègre" et "retourne d'où tu viens". Lorsque j'ai voulu interpellé la personne qui avait proféré ces insultes, j'ai récolté un coup de coude; personne n'a bronché. Enfant, on se moquait de moi en m'appelant "tête de n...". Je ne comprends pas qu'il y ait des gens qui persistent à nommer ainsi cette friandise. Pour les personnes de couleur, cela n'évoque que des souvenirs blessants.

Nous avons toutes et tous des privilèges, certain·e·s plus que d'autres. La différence, pour la majorité blanche, c'est qu'elle n'est jamais confrontée au racisme. Elle a le choix de s'y intéresser ou pas. Ce privilège a pour conséquence qu'elle ne s'inquiète jamais lorsqu'une voiture de police passe à proximité et qu'elle n'est pas discriminée sur son apparence quand elle cherche un appartement ou un travail. Le mouvement *Black Lives Matter* a mis tout cela en lumière, tout comme les nombreuses personnes qui s'engagent depuis longtemps contre le racisme à travers différents projets.

J'ai fondé le *Black Film Festival Zurich* en 2019, avec deux autres femmes. Nous voulons offrir une plateforme aux cinéastes noir·e·s et rendre accessibles les œuvres du Black

Cinema. À l'écran, les personnes de couleur continuent à être cantonnées dans des rôles qui véhiculent des représentations stéréotypées, colonialistes et discriminatoires. Elles n'en tirent aucun profit, au contraire, cela ne fait que renforcer les clichés. Nous souhaitons créer un autre cinéma qui mette en scène des personnages beaucoup plus différenciés. En 2020, le festival a malheureusement été annulé en raison du coronavirus. Cette année, nous espérons qu'il se déroulera comme prévu du 28 au 30 mai.

Ce que je souhaite de la part de la majorité blanche, c'est qu'elle se pose davantage la question du racisme, et qu'elle essaie de voir le monde à travers notre perspective. J'aimerais qu'une vaste discussion soit menée au niveau social et politique sur le racisme structurel et institutionnel, sur les discriminations, mais aussi

sur le rôle que la Suisse a joué à certains moments de son histoire. Elle n'est pas et n'a jamais été neutre! » |

Propos recueillis par Carole Scheidegger



Rispa Stephen (38) a grandi à Uster et habite aujourd'hui à Winterthur. Elle a suivi une formation d'animatrice socioculturelle et travaille dans une maison de quartier à Zurich. Elle siège au comité de la Maison des femmes de Winterthur et est coorganisatrice du *Black Film Festival Zurich*, qui devrait avoir lieu du 28 au 30 mai au cinéma Houdini à Zurich. www.blackfilmfestivalzurich.com

Licia Chery

« Utilisez vos privilèges pour porter notre voix »

« La grande différence qu'il existe entre mon fils, et moi à son âge, réside dans la diversité. Aujourd'hui, il est rare, à Genève, de se trouver être la seule personne racisée de toute une école. Plus jeune, c'est pourtant ce que j'ai vécu.

On ne se rend pas tout de suite compte que l'on est différente. Ce sont les autres élèves qui, au fil du temps, nous font remarquer que l'on est noire. Le racisme est subtil: c'est être détestée au premier regard, être perçue comme de la mauvaise graine sans même que l'on nous connaisse. Mon livre *Tichéri a les cheveux crépus* parle justement de ces micro-agressions qui, mises bout à bout, sont extrêmement pesantes au quotidien. Il s'adresse aux parents et aux enfants. Ces derniers comprennent très vite, lorsqu'on leur explique les choses, contrairement à certains adultes avec lesquels je me suis époumonée. La prise de conscience passera par l'éducation et la représentation: depuis l'été 2020, je suis l'animatrice de *C'est ma question* sur la RTS et, de fait, la première présentatrice TV noire sur cette chaîne

suisse. Pourtant, enfant, je ne m'étais jamais imaginée une seule seconde faire un jour partie du paysage médiatique suisse. C'était une non-option. Si les commentaires sur ma page Facebook ne sont pas clairement racistes, on m'a, en revanche, reproché de "rire trop fort", d'être trop pétulante. J'y vois beaucoup de "comment ose-t-elle?". Non seulement je suis noire, je passe à la TV, mais en plus je me permets de prendre toute la place. Il ne faut pas oublier que pour certain-e-s, ma seule couleur de peau est une provocation. Heureusement, à l'inverse, je reçois énormément de messages positifs d'autres personnes, racisées

ou non, et de mamans qui me remercient car cela permet à leurs enfants de rêver.

La question du racisme reste compliquée à aborder en Suisse: on entend régulièrement que l'"on n'est pas aux États-Unis". Les gens ont beaucoup de mal à comprendre cette question d'héritage et de pensée collective qui se transmet de génération en génération. J'ai essayé des "mais toi tu n'as pas été esclave". Ils ne se rendent pas compte de la manière dont "les Noir-e-s" sont perçu-e-s partout dans le monde, et de l'impact de cette perception sur les personnes racisées. De ce que cela signifie de vivre dans une société qui ne comprend pas l'étendue de la problématique. Je me souviens de ce psychiatre à qui j'avais raconté que, plus jeune, mon père m'avait dit: "Tu es une femme et tu es noire dans un monde d'hommes blancs. Dans tout ce que tu feras, tu devras te battre deux fois plus. À note égale, ce n'est pas toi que l'on choisira." Il m'avait répondu: "Pas très sympa, votre papa."

Rappeler que le racisme existe, c'est renvoyer les personnes blanches à une réalité qu'elles n'ont pas envie de regarder. Cela relève du domaine de l'inconscient: ce n'est pas parce que vous n'avez pas d'intention raciste que vos propos sont exempts de racisme. Si on peut se réjouir que la vague *Black Lives Matter* ait mis en exergue certaines réalités, le chemin reste encore long: comme pour le mouvement *#MeToo*, une partie des personnes concernées vont oser parler, une autre partie va prendre conscience de l'ampleur du problème et, finalement, il y a ceux qui crient que c'est exagéré et qu'on ne peut plus rien dire.

Tant que certaines personnes blanches n'auront pas conscience que le racisme ne vient pas de nous mais d'elles, les choses ne changeront jamais. Les entreprises, les institutions, le gouvernement martèlent régulièrement qu'il faut lutter contre le racisme; très bien, mais engagez des personnes issues de la diversité! On veut des institutions avec des femmes, des personnes transgenres, racisées, handicapées, bref, à l'image de notre société. Et si je devais donner un conseil à celles et ceux qui souhaitent être de meilleur-e-s alli-e-s, ce serait: demandez-nous ce que vous pouvez faire. Ne donnez pas toujours votre avis: écoutez-nous, tout simplement! Et, au lieu de rejeter l'existence d'un "privilège blanc", utilisez-le pour porter notre voix.

Je reste une éternelle optimiste: je suis le plus grand rêve de mes ancêtres esclaves. Je peux marcher dans la rue librement, je n'appartiens à personne. » |

Propos recueillis par Émilie Mathys

Née il y a 35 ans à Genève de parents haïtiens, **Licia Chery** est chanteuse, écrivaine, assistante en marketing et communication et, depuis août 2020, l'animatrice du jeu *C'est ma question* sur RTS Un.



© Aline Boward Rudaz

Denis Sorie

« Tu viens d'où ? »

« Les manifestations de *Black Lives Matter* m'ont beaucoup appris. J'ai réfléchi aux incidents vécus par le passé. Par exemple, quand j'ai été contrôlé deux fois par la police en l'espace de deux semaines.

J'ai été socialisé plutôt comme un « Blanc », j'ai grandi à Bâle auprès d'une mère « blanche ». Mais quand je rencontre de nouvelles personnes, il est fréquent qu'elles commencent par me parler en *Hochdeutsch* (« bon » allemand) ou en anglais. Ce qui est blessant, c'est lorsqu'elles poursuivent la conversation dans l'une de ces langues alors que je leur ai répondu en suisse allemand. Je suis sûr que la plupart ne pensent pas à mal. Mais ça devient énervant parce que ça arrive tout le temps. Pareil avec la question « Tu viens d'où ? ». Je l'entends tellement souvent que je finis par avoir l'impression de ne pas être vraiment chez moi ici. Bien sûr, tout dépend du contexte. Si quelqu'un que je connais à peine me demande d'où je viens et veut en savoir plus quand je lui dis « Bâle », je trouve cela vexant. Si c'est une amie proche, c'est évidemment différent.

Le langage est très important pour moi. Je crois qu'en l'utilisant de manière plus consciente, on contribue à changer les choses. Le travail de sensibilisation est essentiel à mes yeux. Je m'engage avec Amnesty International et Opération Libero pour une société libérale et équitable, pour les droits humains, la liberté, la diversité. Pour moi, cela implique que tous les êtres humains sont libres et égaux en dignité et en droits. Mais j'ai décidé de ne pas me vouer exclusivement à la lutte contre le racisme, car je souhaite que les personnes de couleur soient aussi représentées dans des domaines qui n'ont strictement rien à voir avec le fait que les gens soient blancs ou noirs.

On reproche parfois à *Black Lives Matter* de trop mettre l'accent sur la couleur de la peau et d'aggraver ainsi les divisions au sein de la société. À mon avis, lorsqu'on veut dénoncer un problème, il faut commencer par le nommer. Dans un monde idéal, on n'accorderait aucune importance à la couleur de la peau et à l'origine, mais nous n'en sommes pas encore là. Un exemple : depuis 2014, en plus de mon passeport suisse, je possède celui de Sierra Leone, le pays de mon père. Lorsque je postule quelque part, je me demande

toujours s'il est sage ou non de mentionner que j'ai également la nationalité de ce pays, dans l'éventualité où cela pourrait me desservir. Je ne pense pas être le seul à être taraudé par ce genre de questions.



Ce que je souhaite de mes concitoyen-ne-s « blancs » et « blanches », c'est qu'ils ou elles écoutent et essaient de reconnaître ce qui ne va pas, malgré leur impression qu'il n'y a aucun problème. J'ai de la peine à comprendre que certaines personnes puissent douter de l'existence du racisme en Suisse. Accepter la validité de points de vue autres que le sien serait déjà un premier pas vers un monde sans racisme. » | CS

Denis Sorie, 23 ans, étudie les sciences de la communication à Fribourg et travaille en parallèle dans une agence de communication. Il est membre du groupe Amnesty International Uni Fribourg et siège au comité d'Opération Libero section Suisse du Nord-Ouest.

Noémi Michel

« Lutter, c'est revisiter son passé »

« La rencontre avec ces affiches s'est faite sur le chemin de mon bureau de l'Université de Genève, à l'automne 2012, alors que je terminais ma thèse portant sur la manière dont les mots et les images présents dans l'espace public reproduisaient le racisme. Ces affiches représentaient deux politiciens de l'UDC, Oskar Freysinger et Christoph Blocher, "transformés" en migrants dans le cadre d'une campagne d'Amnesty Suisse contre le durcissement de l'asile. Si j'étais alignée avec les objectifs politiques de l'organisation, j'ai été choquée qu'elle utilise une tradition visuelle raciste, le *blackface* [soit le fait, pour des Blancs ou les Blanches de se grimer le visage en noir et, souvent, de porter une perruque afro, ndlr], pour une campagne de communication. Choquée que des procédés marketing se fassent sur le dos de celles et ceux qui, en Suisse, voyaient leurs traits instrumentalisés dans le but de créer un discours provocateur. Amnesty avait eu du mal à entendre la critique que je leur avais adressée avec un groupe de chercheurs et chercheuses. Dans un article récent¹, je reviens sur cette difficulté pour les organisations et acteurs progressistes à admettre qu'ils peuvent produire du racisme, que ce dernier n'est pas uniquement le fait de groupes d'extrême droite ou populistes. L'antiracisme, pour être efficace, ne peut se contenter de simples déclarations de type "le racisme c'est mal", ou d'adopter une charte pour changer les choses. Le secteur humanitaire continue de reproduire une culture visuelle créant une frontière entre les autres "racialement différents" à qui apporter de l'aide, et un "nous", avec en fond cette idée d'innocence et de bienveillance. Reconnaître le racisme reviendrait pour des organisations telles qu'Amnesty à accepter de se remettre en question, à tomber dans une forme d'inconfort.

Lutter contre le racisme passe par une réflexion sur son passé. La Suisse reste encore fortement frappée d'"amnésie

coloniale". On célèbre Henry Dunant, qui a certes fondé la Croix-Rouge, mais qui est aussi à l'origine d'une société coloniale. On oublie que notre pays s'est aligné sur la culture coloniale des grandes nations européennes au XIX^e siècle, et qu'on y trouvait des "zoos humains" jusqu'au milieu du XX^e siècle. Cette idée de la Suisse qui a apporté la tradition humanitaire au reste du monde fait intrinsèquement partie de l'ADN de notre pays. Mais une collectivité ne peut pas regarder uniquement ce qui est lumineux; c'est aussi son devoir de se pencher sur les versants plus sombres de son histoire. Ce passé résonne encore dans le présent, il est à la source du racisme contemporain.

J'ai grandi dans une famille politisée qui m'a transmis une culture de la libération, notamment via des récits antiesclavagistes et anticolonialistes haïtiens transmis par mon père. Ces derniers sont rarement considérés comme enrichissants pour notre culture démocratique en Suisse. Pourtant, à mes yeux, la lutte contre l'esclavagisme et le colonialisme est essentielle pour concevoir ce que sont les droits humains. Mon travail intellectuel valorise la richesse de savoirs qui restent peu connus ici. Au collège déjà, le fait que l'on étudiait uniquement la littérature française, et non francophone, me questionnait. Je ne me retrouvais pas dans cette vision restreinte et eurocentrée. Cela ne correspondait pas à mon rapport au monde, hérité de mes deux parents immigrés, et partagé par mes ami-e-s de la Genève multiculturelle. C'est plus tard, à l'université, que j'ai découvert le champ des études postcoloniales ainsi que des penseurs tels que Frantz Fanon et Aimé Césaire, depuis toujours dans la bibliothèque de mes parents.

J'ai activement participé à la ré-intensification du mouvement *Black Lives Matter* l'été dernier; c'était vital en tant que personne afro-descendante. Mes frères, mes cousins, mes aînés aux États-Unis et en Europe vivent le profilage racial au quotidien. Militer pour l'antiracisme est une part importante de ma vie, et le mouvement pour les vies noires (toutes les vies noires: queer, trans y compris), qui existe ici depuis plusieurs années, permet de me rattacher à la beauté de la lutte pour la libération noire. Pour me rappeler que l'on est du côté de la vie. » | EM

¹ «Doing good in blackface: a consuming story», publié dans le journal en ligne *Darkmatter*.

Noémi Michel, 37 ans, est maître-assistante au Département de science politique de l'Université de Genève, et membre des collectifs *Faites des Vagues* et ERIF (*European Race & Imagery Foundation*). Elle travaille sur les vécus et les mobilisations des groupes minorisés en démocratie.



© Aline Bovard Rudaz

Que dit la psychologie sociale

La discrimination et le racisme découlent-ils d'un fonctionnement « normal » de l'esprit humain ? C'est la question à laquelle tente de répondre la psychologie sociale. Cette science explore les racines psychologiques et sociales du racisme, et la manière dont elles déterminent notre comportement, mais aussi comment on peut contrecarrer ce mécanisme. Par Pascal Wagner-Egger, chercheur à l'Université de Fribourg



Chaque personne que nous rencontrons dans la vie quotidienne, nous la rangeons dans un des tiroirs de notre tête.

Le racisme débute via un phénomène banal et quotidien : celui de la catégorisation, c'est-à-dire, lorsque nous classons les personnes dans des catégories. Un phénomène inévitable, car sans catégorisation, notre cerveau ne pourrait tout simplement pas traiter toutes les informations qu'il reçoit de son environnement. La catégorisation sociale, relative à des personnes, consiste à percevoir moins de différences qu'il n'en existe réellement entre les personnes placées dans une même catégorie, et, au contraire, plus de différences entre les personnes de catégories distinctes. Les stéréotypes sont ainsi une extension de ces catégorisations sociales, auxquelles

nous ajoutons des traits de personnalité. Les stéréotypes, s'ils peuvent parfois avoir un fond de vérité, sont pour la plupart exagérés, voire faux et construits socialement via un processus de socialisation. Par ailleurs, notons que le recours aux stéréotypes est un signe de *paresse mentale* (il augmente, par exemple, lorsque nous avons moins de temps pour juger quelqu'un). Les stéréotypes sont malheureusement très difficiles à corriger, les contre-exemples étant souvent interprétés comme des exceptions, quand bien même ils sont nombreux. Et ils ont la vicieuse tendance à se réaliser du simple fait que l'on y croit, même s'ils sont faux.

Le biais de favoritisme | De nombreuses études en psychologie sociale ont montré qu'en séparant des personnes qui ne se connaissent pas en deux groupes, la plupart d'entre elles, sans même interagir, ont tendance à favoriser les membres de leur groupe, en leur attribuant par exemple plus de points. De même, nous avons tendance à avoir plus de stéréotypes négatifs envers les exogroupes (soit les groupes auxquels nous n'appartenons pas) qu'envers nos endogroupes (les groupes auxquels nous appartenons). Les groupes dominants dans la hiérarchie sociale font de surcroît preuve de davantage de discrimination envers les groupes situés plus bas dans cette hiérarchie qui vont, de leur côté, intérioriser cette discrimination. Un biais qui s'observe à tous les niveaux : rivalité entre quartiers d'une ville, villages, villes, régions ou pays voisins, etc.

Racisme traditionnel vs racisme moderne | Pour en venir à la question du racisme, nous définissons généralement en psychologie sociale le racisme « traditionnel » comme un rejet des exogroupes vus comme menaçants, qui s'appuie sur des croyances d'infériorité génétique de ces groupes. Deux sous-dimensions liées ont été identifiées : « menace et rejet » (par exemple, l'affirmation que « Les X appartiennent à une race moins douée que les Y »), et la sous-dimension « intimité » (refus d'avoir des contacts intimes dans la vie personnelle, la famille, au travail, etc., avec ces individus). Cette définition renvoie aux processus décrits plus haut (catégorisation sociale, stéréotypes et biais de favoritisme), mais s'y ajoute de surcroît l'idée d'essentialisme, soit l'attribution d'une propriété ou d'un mécanisme sous-jacent aux catégories, une « essence » (comme le « sang », les « gènes », etc.). Toutefois, une baisse de l'adhésion à ce racisme traditionnel a été observée dans les sondages depuis la fin du siècle passé.

Les psychologues sociaux se sont posé la question si cette diminution était due à une réelle régression du racisme ou, au moins en partie, à l'adoption de lois antiracistes aux États-Unis et dans certains pays d'Europe dans les années 60 (ou 90, pour la Suisse). Dans cette optique, de nouvelles formes de racisme dites « modernes » ont été identifiées. Elles ont en commun d'être plus difficiles à détecter, à la fois pour soi et pour autrui, sont plus indirectes et plus subtiles. Il a toutefois été démontré que ces nouveaux mécanismes relèvent bel et bien de la discrimination : (1) Le *racisme symbolique* renvoie à la dissimulation du racisme aux yeux des autres – la fameuse formule « Je ne suis pas raciste, mais... » – en considérant par exemple que les revendications actuelles des Noir·e·s aux États-Unis ne sont pas justifiées. (2) L'*ambivalence-amplification* décrit plutôt la coexistence de sentiments positifs et négatifs chez les mêmes

individus, activés selon le contexte : dans un contexte de compétition, les sentiments négatifs racistes seront mobilisés, mais pas dans un contexte d'entraide humanitaire, par exemple. (3) Le *racisme aversif* est, lui, une dissimulation du racisme à soi-même, une forme de racisme inconscient, qui fait que les attitudes négatives ne sont exprimées que si elles peuvent être attribuées à un autre facteur (par exemple, à l'embauche, on peut attribuer une discrimination apparente à un présumé manque de compétences). (4) Le *racisme régressif* postule que les idées égalitaires modernes seraient battues en brèche par des situations stressantes, qui feraient alors régresser les individus vers des comportements de discrimination. (5) Le *racisme subtil* se caractérise par l'exagération des différences culturelles entre le groupe d'appartenance et les minorités ethniques discriminées, la défense des valeurs traditionnelles de son pays contre les coutumes étrangères, et l'attribution d'émotions positives au seul groupe d'appartenance : « Je n'ai pas davantage d'animosité envers les X que les Y, mais j'apprécie plus les Y que les X. » (6) Enfin, le *racisme masqué* a été observé chez les gens qui, dans les sondages, nient l'existence du racisme dans leur pays.

Ce survol du racisme et de ses antécédents en psychologie sociale nous montre combien les bases psychologiques et sociales du phénomène sont profondément ancrées dans nos façons de penser et de nous comporter au quotidien. Tous ces mécanismes (catégorisation sociale, stéréotypes et biais de favoritisme) sont les constituants du racisme issu du fonctionnement « normal » de notre psychologie et de la vie en société. Toutefois, ne versons pas dans le fatalisme ou le pessimisme : même si ces processus sont longs et difficiles à modifier, les recherches montrent également que nous pouvons, par l'éducation et la réflexion consciente, combattre ces biais. En apprenant l'existence de ces processus, nous pouvons consciemment les inhiber, lutter contre eux dans nos raisonnements quotidiens, et inciter nos semblables à faire de même par la sensibilisation. En effet, si la connaissance des stéréotypes peut être mesurée chez tout le monde ou presque, le racisme – traditionnel et moderne – diminue par exemple à mesure que l'on se déplace vers la gauche de l'échiquier politique. De même, une éducation autoritaire peut accroître les préjugés. Le racisme, s'il est difficile d'y échapper complètement, n'est donc pas une fatalité. |

Cet article est une version revue et raccourcie d'un article plus long paru dans la revue « Tangram ». Les références scientifiques sont disponibles sur demande à l'adresse pascal.wagner@unifr.ch.

Pascal Wagner-Egger est enseignant-chercheur et codirecteur de l'Unité de Psycholinguistique et Psychologie Sociale Appliquée de l'Université de Fribourg.

Un système à l'agonie

Un mouvement inédit au pays du Cèdre s'est soulevé contre la classe politique et pour la fin du système clientéliste. Mais la répression et une spirale de crises ont ébranlé la contestation. Analyse du politiste Ziad Majed. Propos recueillis par Aurélie Carton

▷ **AMNESTY:** Il y a un an, un mouvement de contestation (thawra) revendiquait le départ d'une classe politique corrompue. Où en est ce soulèvement ?

◁ **Ziad Majed:** Le soulèvement a été freiné par la succession des crises. Dès le début, en octobre 2019, les manifestants

et les activistes ont dû faire face à une contre-révolution, orchestrée par le puissant parti du Hezbollah¹. Celui-ci les a accusés d'être des « agents de l'extérieur » avant que ses hommes – et ceux de son allié, le mouvement Amal – ne les attaquent à Beyrouth, Tyr, Nabatiyeh

et Kfar Remmane (Sud). Ensuite, la crise financière et économique a désespéré les gens. Avec la dévaluation de la livre libanaise à partir de novembre 2019, et la crise des banques bloquant les comptes en dollars des épargnants, le pouvoir d'achat a été considérablement affaibli.



Les protestations contre le gouvernement actuel et la **corruption** qui gangrène le Liban ont secoué le pays dès janvier 2020. Ici, à Beyrouth, la capitale.

Le taux de chômage, déjà élevé, a augmenté, dépassant les 40 %, et plus de la moitié des Libanais ont basculé dans la pauvreté. Une partie de la population, loyale aux forces politiques qui gouvernent le pays, a considéré que le soulèvement avait une part de responsabilité dans cet effondrement. Mais les contestataires, eux, accusent l'élite politique corrompue, le système en place et les banques de les avoir volés. On estime, par exemple, qu'entre 7 et 9 milliards de dollars sont sortis du pays, depuis octobre 2019 – au moment où tout mouvement des capitaux devait être gelé – grâce à des complicités entre banquiers et politiques².

▷ **Le pays a aussi été touché par la crise sanitaire...**

◁ Oui, et les hôpitaux ne sont pas suffisamment équipés. D'autant qu'avec la crise économique, certains établissements cessent d'importer du matériel médical et des médicaments, car ils ne peuvent tout simplement plus payer: 81 % de ce que consomment les Libanais

© DR



Ziad Majed est un politologue, professeur universitaire et chercheur franco-libanais.

vient de l'étranger, payé en devises étrangères. Quant au confinement, il a touché de plein fouet les nombreux journaliers, qui n'ont plus de revenus. La crise sanitaire a ainsi modifié la configuration de la contestation: il s'agissait davantage d'une rébellion de survie et moins d'une exigence de démocratisation. De son côté, le gouvernement reprenait le contrôle, car quand on obéit à un confinement, on se soumet à l'autorité du pouvoir même si, par ailleurs, on ne le considère pas comme légitime.

Enfin, le 4 août dernier, l'explosion dans le port de Beyrouth³ a ravagé une partie de la ville. J'ai rarement vu un événement aussi dévastateur, pas seulement à cause des destructions physiques, mais de l'impact psychologique sur les habitants, menacés dans leur vie, à domicile. Depuis, les départs du pays sont massifs: des milliers de Libanais ont pris le chemin de l'exil, dont bien sûr des activistes. Pour la majorité d'entre eux, si la capitale explose et que rien n'ébranle ceux qui dirigent le pays, c'est que le changement est presque impossible.

▷ **La crise économique, sanitaire, et l'explosion dans le port de Beyrouth ont renforcé les mécontentements. Mais le système politique résiste. Comment expliquer sa résilience ?**

◁ Il ne faut pas confondre la classe politique, au pouvoir depuis les années 1990, et le système. La classe politique est résiliente, le système, beaucoup moins. Il est rigide, mais fragile, et n'a jamais assuré la stabilité du pays. Le Liban a connu un conflit en 1958, une guerre civile entre 1975 et 1990, a vécu sous l'hégémonie syrienne entre 1990 et 2005, et depuis, les crises se succèdent. À chaque fois qu'il y a des élections présidentielles depuis 1988, on constate de sérieux problèmes et, depuis 2005, il faut attendre des mois, voire un an, pour former un gouvernement. Donc le système est à l'agonie, mais la classe politique résiste,

grâce au confessionnalisme, au clientélisme qu'elle a mis en place, et grâce au Hezbollah qui a décidé de la protéger.

▷ **Ce système est-il coulé dans le marbre institutionnel, ou juste une pratique politique ?**

◁ Ce système, qu'on qualifie de «conso-ciativiste», se base sur la philosophie de la démocratie consensuelle, qui existe dans des sociétés segmentées sur le plan ethnique, linguistique, religieux... comme en Suisse, en Belgique, en Bosnie ou en Irlande du Nord. Au Liban, la division est confessionnelle: dès 1926, sous le mandat français, la Constitution a réparti le pouvoir entre les différentes communautés religieuses [officiellement 18 aujourd'hui, ndlr], déjà autonomes sous l'Empire ottoman. Mais ce système devait être dépassé une fois établie la citoyenneté libanaise. Sauf que ce temporaire dure toujours. Depuis la fin de la guerre, les ténors au pouvoir ne sont pas tous très populaires, mais ils disposent de l'ensemble des leviers: l'État, l'administration, les réseaux de clientélisme, le budget national, les alliances avec les banques et les milieux d'affaires, le soutien des acteurs régionaux (la Syrie jusqu'en 2005, puis l'Iran et l'Arabie saoudite), ainsi que trente ans de monopolisation de la représentation politique.

▷ **Cette répartition du pouvoir entre communautés est pointée du doigt comme une des causes du marasme dans lequel s'enfoncent le Liban...**

◁ Oui, mais on ne peut pas changer ce système sans modifier la conception de la politique et la définition de l'intérêt public. Il ne s'agit pas seulement de réformer la législation ou de modifier la Constitution, bien que cela soit nécessaire. Il y a aujourd'hui comme un cancer qui touche à la fois l'administration, le statut personnel, la conception du pouvoir, l'organisation politique, les élections dans toutes les institutions.

Un exemple parmi d'autres : un concours devait sélectionner six fonctionnaires. Les lauréats étaient, par pure coïncidence, tous musulmans. Le concours a été annulé, les responsables politiques ont ensuite négocié pour organiser un autre concours afin de choisir trois musulmans et trois chrétiens.

« Il y a aujourd'hui comme un cancer qui touche à la fois l'administration, le statut personnel, la conception du pouvoir, l'organisation politique, les élections dans toutes les institutions. »

Parlons du statut personnel. Au Liban, le mariage civil n'existe pas. Beaucoup de couples mixtes vont convoler civilement à Chypre. Mais en cas de divorce, leur contrat de mariage doit suivre la loi chypriote ou les lois communautaires libanaises, selon la confession des époux ! C'est aussi un enjeu financier pour les dignitaires religieux : impossible de divorcer si on est catholique ou maronite ; certains préfèrent changer de confession et payent des pots-de-vin pour prouver la « sincérité » de leur conversion ou accélérer les procédures. Même chose chez les musulmans, s'agissant des demandes de divorce par les femmes, difficilement accordées si les hommes n'y consentent pas. Le système facilite ainsi la corruption. D'où l'acharnement des responsables religieux à lutter contre une loi civile qui les priverait d'un pouvoir, d'une manne de négociations et de contrats juteux.

▷ Qu'est-ce qui peut transcender le communautarisme ?

◁ Une partie de la nouvelle génération, qui refuse le « logiciel confessionnel ». Celles et ceux nés après la fin de la guerre civile. Les gens de mon âge parlent encore, par exemple, de Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, conformément à

la terminologie de la guerre. Ces jeunes, eux, n'ont plus de telles références. Ils ne réclament pas seulement l'édification d'un état civil comme les activistes d'autrefois, mais un État laïc. Et parler de ça au Liban, ce n'est pas seulement libérer l'espace politique de la représentation communautaire, c'est aussi remettre en question les statuts familiaux (le mariage, le divorce, l'héritage...) que nous venons d'évoquer, gérés par quinze lois différentes, en fonction de l'appartenance confessionnelle. C'est remettre en cause

des discriminations intrinsèques à ces lois comme celle qui, pour l'heure, interdit à une Libanaise de transmettre sa nationalité à ses enfants si son mari est étranger...

▷ Est-ce que certaines institutions peuvent symboliser une « nation » libanaise ?

◁ Des universités, des écoles, des hôpitaux, des syndicats et des associations professionnelles ou culturelles, juridiques ou de femmes transcendent les divisions communautaires. Théoriquement, les municipalités, seules institutions où l'on ne vote pas selon des quotas confessionnels, incarnent aussi la volonté citoyenne de gérer les espaces publics. L'armée peut être également considérée comme une institution nationale qui a préservé son unité. Ce qui inquiète, par contre, c'est à la fois les rôles politiques que ses chefs commencent de plus en plus à jouer, et les pratiques violentes de ses troupes lors de la répression des manifestants. L'armée libanaise maintient un relatif équilibre confessionnel dans ses rangs. Mais elle est moins équipée que le Hezbollah qui, au sein de la communauté chiite, possède en plus des hôpitaux, écoles, mouvements de scouts, médias et dispensaires, une « force militaire » disciplinée, lourdement armée et

impliquée depuis 2012 dans le conflit syrien. Ce Hezbollah conserve une certaine légitimité populaire, liée à l'aura de sa résistance contre Israël même si, depuis 2006, il n'y a pas eu d'affrontements dans le sud du pays. Nous pouvons dire ainsi qu'il est difficile de trouver une solution durable et une stabilité au Liban sans cet acteur que nul ne peut désarmer, et qu'il est encore plus difficile de trouver une solution avec lui, puisqu'il refuse tout changement tant que l'Iran, son sponsor, ne l'approuve pas.

▷ Quels sont les acquis de ce soulèvement populaire ?

◁ De nouvelles associations ont émergé, des plateformes se mettent en place pour élaborer le discours politique et rédiger les revendications. Des médias alternatifs ont de plus en plus d'audience, comme Mégaphone. Dans un autre domaine, lors des dernières élections au sein de l'université libano-américaine, à Beyrouth et à Byblos, les indépendants ont gagné 100 % des sièges face à une alliance des formations politiques traditionnelles. Ce sont des indicateurs. Et c'est le candidat indépendant, Melhem Khalaf, soutenu par le soulèvement populaire, qui a été élu bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beyrouth, contre le candidat des principales formations politiques. D'autres scrutins au sein des puissants syndicats d'architectes et d'ingénieurs pourraient également s'avérer intéressants pour défier les autorités qui violent les lois d'urbanisme. Reste à cristalliser politiquement ces acquis. |

¹ Milice et parti politique chiites libanais fondés en 1982 avec l'aide de l'Iran.

² En avril 2020, le Premier ministre libanais Hassan Diab a accusé la banque centrale d'avoir facilité la fuite de 5,7 milliards de dollars. D'autres politiques ont évoqué des chiffres arrivant jusqu'à 10 milliards. Les économistes, eux, avancent des estimations se situant entre les deux.

³ L'incurie des autorités a été dénoncée après l'explosion de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium, stockées « sans mesures de précaution ». Bilan : plus de 200 morts, 6000 blessés et 300 000 sans-abri.

Reporters, nouvelle cible policière

Auparavant victimes collatérales, les professionnel-le-s des médias qui couvrent les manifestations sont aujourd'hui la cible délibérée de violences policières. À partir de l'exemple français, analyse d'un phénomène en hausse, expression d'une situation politique et sociale tendue. Par Émilie Mathys

Tirs de LBD 40, coups de matraque, destruction de matériel, interpellations ou arrestations arbitraires : couvrir des rassemblements s'apparente pour les journalistes de terrain à s'aventurer dans des zones à risques. Des zones qui ne se trouvent pas seulement au Mexique, en Iran ou au Bélarus, comme on pourrait s'y attendre, mais aussi en

France ou aux États-Unis¹. Des violences qui ne sont pas le fait de protestataires virulent-e-s, mais de forces de l'ordre dont le rôle est de s'assurer du bon déroulement des manifestations. Si les dérapages des forces de l'ordre ne sont pas un phénomène récent (Amnesty France travaille dessus depuis 2005), les violences ciblant sciemment les médias

sont répertoriées par l'organisation depuis 2016, soit à compter des manifestations contre la loi Travail, dans un pays alors en plein état d'urgence. Un phénomène en hausse² partout dans le monde, et plus particulièrement depuis 2018 pour le cas de la France, année qui marque les débuts du mouvement social des Gilets jaunes.



Les relations entre la presse et les forces de l'ordre sont de plus en plus tendues depuis 2018, année qui marque les débuts du mouvement des Gilets jaunes. Ici, lors de la manifestation du 1^{er} Mai 2019, à Paris.

Une guerre des images | Porter un gilet siglé presse ou brandir sa carte de journaliste n'est désormais plus un gage de protection, comme en témoigne le cas d'Élodie [prénom d'emprunt, ndlr], une photojournaliste basée à Paris. Cette dernière a été touchée à trois reprises ces deux dernières années, lors de rassemblements des Gilets jaunes et de la Marche des libertés, par des tirs de LBD 40, à la cuisse, à la hanche et au bras. Elle en porte encore des cicatrices. «J'étais à chaque fois munie d'un casque et d'un brassard avec le sigle presse bien visible. J'adopte toujours des codes vestimentaires qui me permettent de me différencier des manifestants», précise-t-elle. Et de déplorer: «Les photojournalistes ressemblent aujourd'hui à des cosmonautes.» «Lorsque j'ai débuté, je m'équipais d'un sac et d'un appareil photo», se souvient pour sa part Guillaume Herbaut, également photojournaliste pour la presse française. «Aujourd'hui, je suis obligé de prendre un casque, des lunettes et un masque de protection contre le gaz lacrymogène. C'est n'importe quoi.» S'il est parfois difficile de dire, dans le feu de l'action, si les forces de l'ordre ont sciemment ciblé un·e journaliste présent·e, le cas de Guillaume Herbaut est emblématique de ce changement de paradigme dans la manière de traiter les médias. Reporter à l'international, le photojournaliste a l'habitude des lieux dits «compliqués», des territoires en guerre. «J'ai été confronté à la violence, mais je n'ai jamais eu aucun problème», souligne le professionnel qui a notamment couvert la révolution ukrainienne de 2014. «Je connais les règles. Quand il y a une manifestation, je me mets sur le côté pour ne pas entraver la police dans son travail.» Le 23 novembre dernier, Guillaume Herbaut se rend Place de la République pour photographier un campement de migrant·e·s. Alors qu'il se retrouve plus tard seul dans une rue après avoir suivi une manifestation sauvage, des policiers de la BAC (Brigade anticriminalité) passent par là. L'un d'entre

eux lui lance alors une grenade entre les jambes. «Je ne comprends toujours pas. J'étais seul, ils étaient une dizaine. Je ne représentais aucune menace, et rien ne pouvait faire penser que j'étais un casseur puisque je portais mon brassard presse.» Il reçoit pour toute réponse: «Vous n'aviez rien à faire là.»

Comment expliquer de tels actes envers des professionnels exerçant en toute légalité? Si les raisons sont diverses, pour Nicolas Krameyer, responsable du programme Libertés à Amnesty France, «l'enjeu majeur actuellement se trouve dans la bataille des images et la maîtrise de l'information». Il ajoute: «On observe une multiplication des reporters dits "citoyens", les gens sont toujours plus nombreux à photographier et filmer pendant les rassemblements. Sans compter que tout se diffuse rapidement sur les réseaux sociaux. Il devient dès lors beaucoup plus difficile pour le gouvernement de taire ou de masquer les bavures policières.» Un contrôle de l'image que le gouvernement français tente de reprendre notamment via le projet de loi extrêmement controversé «Sécurité globale», dont l'article 24 a pour but de mieux protéger les forces de l'ordre en cas de diffusion d'images les concernant.

«C'est grave pour une démocratie, si on ne peut plus photographier les forces de l'ordre et leurs agissements», s'inquiète Guillaume Herbaut.

Signal d'alarme | Rappelons-le, le droit de chercher, recevoir et communiquer des informations est un élément fondamental du droit à la liberté d'expression. «Il est essentiel que les forces de l'ordre reconnaissent cette liberté et ne l'entravent pas», souligne Élodie, la reporter d'images brutalisée à plusieurs reprises. Les risques élevés que courent les journalistes lors de manifestations pourraient les amener à s'approcher de moins en moins du cœur de l'action. Certain·e·s viennent déjà

accompagné·e·s de personnes pour assurer leur sécurité. «Ces agressions ont été traumatisantes et déstabilisantes. C'est ma vocation qui a été remise en cause», reconnaît Élodie.

«Nous sommes extrêmement inquiets de ces attaques à l'encontre de la presse. Elles s'inscrivent dans un contexte plus général de régression des libertés publiques observé en France depuis plusieurs années», commente Nicolas Krameyer. De son côté, le secrétaire général de Reporters sans frontières Suisse (RSF), Denis Masméjan, y voit un signal d'alarme. «Ces manifestations ne se produisent pas par hasard, leur intensité et la réplique policière non plus. Elles sont plus généralement l'expression d'une situation politique tendue, d'une grande fragilité sociale.»

Si RSF Suisse travaille sur un guide des bonnes pratiques destiné aux forces de l'ordre, du côté de la France, Amnesty International admet que le dialogue est encore compliqué. L'organisation dénonce un usage disproportionné de la force par une police suréquipée avec des armes de guerre, vendues dans l'opinion publique comme étant extrêmement précises. «En manifestation, on a l'impression d'être entouré d'une armée de "robocops". En découle une déshumanisation totale de la relation police et population.» Une démesure dans le maintien de l'ordre sur lequel tout le monde s'accorde et qui découlerait avant tout d'une stratégie politique. Les deux photojournalistes agressé·e·s arbitrairement ont déposé plainte via Reporters sans Frontières. Aucune suite n'a été donnée pour le moment. |

¹ Selon Reporters sans frontières Suisse, «50 journalistes tués en 2020, dont plus des deux tiers dans des pays en paix».

² Un rapport de l'UNESCO, intitulé «Sécurité des journalistes couvrant des manifestations – Préserver la liberté de la presse en période de troubles civils», souligne une tendance plus large à l'utilisation illégale de la force par la police et les forces de sécurité au cours des cinq dernières années dans le monde.

De nouvelles routes vers l'Europe

Si les îles Canaries ont nourri la nostalgie des Européen·ne·s privé·e·s de déplacement en 2020, de plus en plus de migrant·e·s et de réfugié·e·s ont cherché à rejoindre ses côtes depuis l'Afrique. Ces personnes tentent le périlleux voyage pour échapper à l'absence de perspectives d'avenir sur le continent. Leurs chances d'obtenir l'asile sont pourtant extrêmement faibles.

Par Sebastian Sele (texte) et Jojo Schulmeister (photos)

En Afrique, les effets de la pandémie n'ont fait qu'accroître l'urgence du départ chez les personnes déterminées à l'exil. En 2020, près de 23 000 migrant·e·s ont tenté la traversée des côtes africaines vers l'archipel des Canaries. L'année précédente, ils étaient 27 000. Partant du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal, ils empruntent une route migratoire qui passe pour l'une des plus dangereuses au monde. Dans ce secteur de l'Atlantique, les vagues peuvent dépasser les cinq mètres de hauteur. Il s'agit en majorité de jeunes hommes qui parcourent jusqu'à 1500 kilomètres en haute mer. On estime que plus de 1800 d'entre eux ont trouvé la mort en 2020.



Des milliers de réfugié·e·s et de migrant·e·s continuent à aborder chaque mois les côtes de la Grande Canarie.

Une femme salue son frère, sain et sauf après une traversée depuis le Maroc. Elle l'emmènera à Madrid, où elle vit.



Le gouvernement espagnol refuse d'accueillir en Europe continentale les migrant-e-s qui débarquent aux Canaries, pour ne pas donner de « signal erroné » aux milliers de personnes qui attendent de traverser au Maroc et au Sénégal. Leurs chances d'obtenir l'asile sont maigres.

Les migrant-e-s ont dû provisoirement s'entasser sur une jetée du port d'Arguineguín, désormais connue comme « la jetée de la honte ». On les a fait attendre sous un soleil de plomb sans leur donner accès à une procédure d'asile équitable ou à une assistance juridique. Le lieu serait infesté de rats et plusieurs personnes ont été testées positives au coronavirus.

Un migrant arrivé du Mali devant l'hôtel Flora, dans lequel il est logé. Le gouvernement a loué des hôtels qui seraient restés vides, faute de touristes.



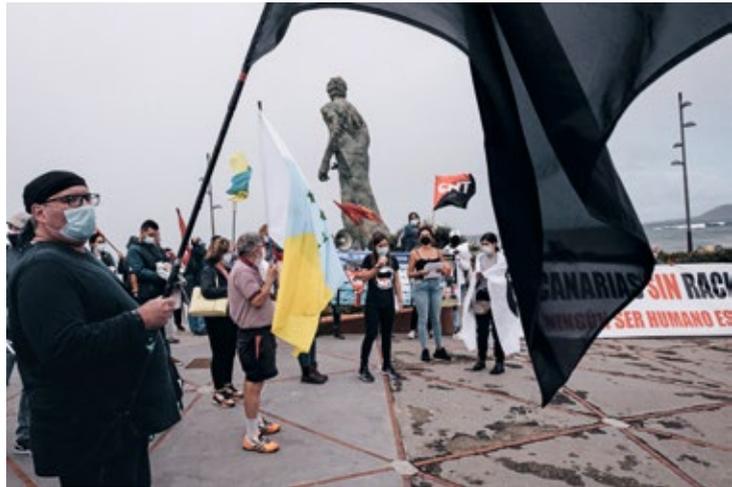
« Nous ne laisserons pas les Canaries devenir une nouvelle Lesbos », a réagi le ministre espagnol de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska. Les migrant-e-s ont par la suite été logé-e-s dans des hôtels désertés par les touristes, au grand dam de certain-e-s riverain-e-s. « Les hôtels ne sont pas des centres d'accueil » pouvait-on lire sur une banderole. D'autres ont manifesté pour les droits des migrant-e-s.

Entretemps, les migrant-e-s ont été transféré-e-s dans des camps militaires reconvertis. Les autorités n'ont cependant pas atteint leur objectif d'évacuer les hôtels avant la fin de l'année. |

Des migrants sénégalais sont assis le long des quais de Puerto Rico. Quelques jours auparavant, les riverain-e-s ont manifesté contre leur présence.



Les antifascistes ont appelé à manifester à Las Palmas. Un des slogans : « La Grande Canarie est en Afrique. » On aperçoit quelques drapeaux revendiquant l'indépendance de l'archipel.



Une équipe de nettoyage professionnel remet en état le port d'Arguineguín, après l'évacuation du camp d'accueil et d'enregistrement.



Toute feu, toute flamme

Co-fondatrice de l'association contre le harcèlement de rue Mille Sept Sans, militante antiraciste, féministe, LGBTQIA+¹, antispéciste, DJ, la Fribourgeoise aux milles casquettes Natasha Stegmann privilégie l'action et les rencontres à la théorie. Par Émilie Mathys

«**T**out est possible à condition d'avoir le feu», résume Natasha Stegmann à l'issue de notre entretien digital, pandémie oblige. On la croit sur parole, tandis que ses multiples projets, ses luttes et ses réflexions remplissent notre cahier de notes. La Fribourgeoise de 32 ans confesse avoir toujours eu l'âme «rebelle», et détester l'injustice plus que tout. De quoi attiser la flamme intérieure, sans aucun doute.

Élevée par une mère célibataire originaire de Singapour, Natasha prend vite conscience de ce que signifie grandir dans la précarité. Les petits jobs s'enchaînent dès l'âge de douze ans et les bourses de soutien sont bienvenues. «Par la force des choses, j'ai été obligée d'être militante pour survivre», souligne la jeune femme. Elle s'engage d'abord dans l'altermondialisme, à 15 ans, avant de bifurquer vers le féminisme, à l'époque où le terme frise encore l'insulte. «On nous accusait de vouloir dominer le monde; en soi, quel est le problème?» rigole celle qui aujourd'hui se revendique d'un féminisme intersectionnel². «En

tant que personne queer et racisée, j'aspire, pour moi-même autant que pour les autres, à un monde égalitaire, tout simplement.» Lorsque l'on s'enquiert des lectures qui ont forgé son activisme, la réponse claque: «Il existe plein d'autres moyens que les livres pour s'instruire. Je n'ai pas besoin d'être conditionnée par des lectures, en majorité d'écrivaines blanches, pour m'apprendre à être féministe, analyser et comprendre ma condition de femme dans l'univers.» Articles de presse ou scientifiques, littérature grise³, réseaux sociaux – sur lesquels la militante est très active – et, surtout, les rencontres nourrissent les combats de Natasha. «J'ai toujours été entourée de personnes avec qui j'ai noué des liens très profonds. C'est de cette manière qu'on apprend comment les autres vivent et comment se mettre à leur place. Avec de la curiosité et de l'ouverture, on s'instruit et on s'éduque tous les jours au contact de l'autre.»

C'est au fil des rencontres, justement, et suite au partage sur les réseaux sociaux de son agression, que Natasha Stegmann co-fonde en 2015 Mille Sept Sans, une association qui sensibilise et lutte contre le harcèlement de rue. «À l'époque, on ne parlait pas de ça, c'était considéré comme une affaire privée. J'ai reçu énormément de messages de femmes qui avaient vécu la même expérience, ça nous a permis de mettre un mot dessus.» Si la problématique est, depuis lors, devenue une lutte phare des mouvements féministes, le sujet n'est de loin pas réglé et le site, toujours très actif. Après les nombreux témoignages reçus, l'association est désormais

dans le concret avec divers projets de sensibilisation et d'éducation («des piliers par lesquels le changement en profondeur pourra se faire»), dans les milieux de la nuit et scolaire, notamment. Côté professionnel, l'activiste de terrain a été engagée fin 2020 par l'EPFL pour élaborer un guide pratique sur le langage inclusif et la communication visuelle non sexiste. Côté politique, et malgré une lenteur des institutions qu'elle déplore, son choix de parti s'est porté sur les Verts fribourgeois, une «évidence». «J'ai été élevée dans la spiritualité taoïste, j'ai toujours été très proche de la nature, j'adore les animaux. Je suis aussi vegan depuis 7 ans.» Natasha a d'ailleurs adopté une petite chienne, «Vreni», en 2016. Un soutien émotionnel au milieu de ce «volcan qui gronde». Son activité de DJ lui permet aussi de lâcher prise lorsque la lutte est trop prenante. Si Natasha ressent parfois de la frustration et de la tristesse, de la colère, jamais («j'évite toute forme de violence»). «C'est aussi pour cette raison que je n'aime pas les débats. Chacun·e a la liberté de ses opinions tant qu'ils ne sont pas des appels à la haine. Je ne cherche pas à générer des discussions, mais du changement.» À bonne entendeurse. |

¹Lesbienne Gay Bi Trans Queer Intersexe Asexuel plus tous les autres.

² Un terme désignant la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société (genre, race, classe sociale, orientation sexuelle, identité sexuelle, handicap...).

³ Document produit à l'intention d'un public restreint par les instances du gouvernement, de l'enseignement et la recherche publique, du commerce et de l'industrie, en marge des circuits de l'édition et des dispositifs de contrôle bibliographique.



«J'ai toujours senti le besoin de combattre les injustices», confesse la Fribourgeoise de 31 ans.

Porte-parole des oubliées

Il pique (souvent), dérange (parfois), bouscule nos préjugés (toujours) et, surtout, donne le micro à ces voix ignorées du débat public. Le podcast *L'InConfortable*, des deux Fribourgeoises et amies Kaziwa Raim et Fayiza Cissé, met les femmes racisées et leurs vécus sur le devant de la scène. Propos recueillis par Émilie Mathys

▷ **AMNESTY**: À la lecture du descriptif de votre podcast, on pense tout de suite à *Kiffe ta race*, animé par les Françaises Rokhaya Diallo et Grace Ly. Pourquoi une version suisse ?

◁ **Kaziwa Raim**: J'ai adoré ce podcast, qui a montré que mes réflexions sur le racisme étaient légitimes. Ces thématiques sont encore trop peu abordées en Suisse. Il y a un réel besoin que les femmes racisées prennent la parole pour dire qu'ici aussi, le racisme systémique existe, même si c'est encore très tabou et, dès lors, difficile à dénoncer.

◁ **Fayiza Cissé**: Il existe entre la France et la Suisse certaines différences évidentes. Nous n'avons pas le même passé colonial. Comme la Suisse n'a pas activement participé à la colonisation de l'Afrique, on serait *de facto* moins concerné-e-s. Il y a une tendance à voir la Suisse comme plus exemplaire que d'autres pays tels que la France ou la Belgique, et donc il n'y aurait pas matière à discuter.

▷ **Quel a été le déclic ?**

◁ **KR**: Les milieux militants féministes en Suisse sont encore très blancs. Nous l'avons encore constaté lors de la Grève des femmes en 2019. Nous avons participé à plusieurs réunions où nous étions les seules personnes racisées, et où nous ne nous sommes pas senties suffisamment représentées. Ou plutôt, le féminisme blanc ne se sent pas concerné par nos préoccupations particulières. Pendant le confinement de mars 2020, on s'est dit

qu'il fallait faire quelque chose de concret. Ce podcast est né d'une volonté de porter des thématiques à la fois féministes et antiracistes, encore trop invisibilisées dans le débat public et souvent maladroitement abordées par les journalistes sur le devant de la scène médiatique.

▷ **L'InConfortable est-il destiné à un public de niche ou, au contraire, à une large audience ?**

◁ **KR**: Notre but est double : visibiliser la parole des femmes racisées afin qu'elles se reconnaissent dans les problématiques abordées et, deuxièmement, sensibiliser les personnes blanches et les inviter à être des alliées. La révolution, on ne pourra pas la faire seules. Si des personnes blanches peuvent utiliser leurs privilèges pour amplifier nos voix dans les débats, c'est tant mieux.

◁ **FC**: J'ajouterais même que notre podcast est d'utilité publique : nous vivons dans une communauté diversifiée. Que l'on soit du « bon » ou du « mauvais » côté, nous sommes toutes et tous concerné-e-s.

▷ **Le racisme prend diverses formes. Quelles sont les problématiques spécifiquement rencontrées par les femmes ?**

◁ **KR**: Les femmes racisées rencontrent une double discrimination, de genre et de race. Elles sont, par exemple, davantage concernées par le travail précaire (ménages, garde d'enfants, etc.), sur lequel s'est d'ailleurs construite l'émancipation des femmes blanches.

◁ **FC**: Une autre problématique fréquemment rencontrée par les femmes racisées, et à laquelle un épisode est consacré, est notre fétichisation. On te veut car tu es noire, arabe, asiatique. Cela pourrait passer pour de la discrimination positive, mais on nous réduit à des objets, non seulement pour notre genre, mais également pour notre couleur de peau. Cela a un gros impact sur la construction de notre identité. En ne prenant pas en compte les spécificités de chacune, le courant féministe « mainstream » est encore trop réducteur. Les individus doivent être considérés dans leur diversité.

▷ **Vous dites dans l'épisode d'introduction qu'il est essentiel de connaître sa catégorie sociale pour mieux revendiquer ses droits.**

◁ **KR**: Il est à mes yeux, en effet, extrêmement important de comprendre où est notre place sociale. Pas celle que l'on mérite, mais celle que l'on a de fait. Le genre, la classe sociale, la race, l'identité et l'orientation sexuelle sont des dimensions déterminantes dans le pouvoir que l'on détient au sein de la société. Si on comprend d'où l'on part, on peut mieux savoir où l'on va et comment on y va, et de quels outils on dispose.

◁ **FC**: Savoir que l'on n'est pas seule, pouvoir dire « j'existe » pour ne plus subir sa condition. Il est essentiel de mettre une identité sur ce que l'on revendique. |



L'InConfortable, par Kaziwa Raim et Fayiza Cissé, 2020, disponible sur les plateformes d'écoute, ainsi que sur Youtube, Instagram et Facebook.

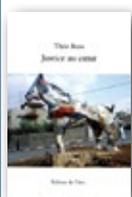


© Mava Rubli

Couvertures

Une vie d'engagements

Pasteur, journaliste et fondateur de diverses organisations, Théo Buss livre dans *Justice au cœur* le récit de ses multiples vies, de La Chaude-Fonds à Cochabamba. Cet Amnestyien relate son immersion dans une usine du Locle pour connaître le quotidien des paroissien-ne-s immigré-e-s, son accession accidentelle au parlement neuchâtelois et ses rencontres avec Nelson Mandela. La défense du peuple palestinien, dont il s'est fait le porte-drapeau, occupe une place prédominante dans son ouvrage, même si son cœur bat aussi pour l'Amérique latine. Théologien de la libération, défenseur des droits humains, décroissant avant l'heure,



le parcours de cet éternel indigné de 78 ans force le respect et incite à ne jamais abandonner la lutte. Julie Jeannet

Justice au cœur, Théo Buss, Éditions de l'Aire, 2020, 372 p.

Extinction programmée

Combien de personnes sont-elles, aujourd'hui, disparues ou détenues dans des camps dits « de rééducation » ? Dans le Xinjiang, à l'ouest du pays, la Chine mène depuis des années une politique de terreur à l'encontre de la minorité ouïghoure, une ethnie turcophone à majorité musulmane. Sylvie Lasserre nous dévoile la répression subie et l'horreur du quotidien. À travers ce récit de voyage, la reporter décrit l'histoire et la culture si riche de ce peuple, partageant avec nous ses impressions sur une situation déjà alarmante au début des années 2000. Les témoignages en deuxième partie de l'ouvrage indiquent une aggravation dès 2010. La disparition programmée d'une minorité est en marche, dans l'indifférence de la communauté internationale.

Candice Georges



Voyage au pays des Ouïghours – De la persécution invisible à l'enfer orwellien, Sylvie Lasserre, Éditions Hesse, 2020, 180 p.

Petite fille, grande héroïne

Sébastien Lifshitz signe le portrait sensible de Sasha, sept ans. Assignée garçon à la naissance, la fillette lutte, avec le soutien de sa famille, pour être reconnue. Par Aurélie Kohler

C'est l'histoire d'une petite fille que l'on empêche de s'accomplir. Elle voudrait virevolter librement dans ses robes ou jouer sans crainte avec ses poupées. Mais, pour la direction de son école et ses professeur-e-s de danse, Sasha est un garçon et doit se comporter comme tel. C'est sans compter avec l'énergie de l'enfant, déterminée à se faire accepter et à ne pas quitter l'établissement scolaire. Car pour grandir et s'épanouir, Sasha a besoin du regard bienveillant des adultes en dehors de son cercle familial.

Dans ses derniers documentaires, le réalisateur Sébastien Lifshitz s'est intéressé aux personnes en marge de la société française (*Les invisibles* en 2012, *Adolescentes* en 2020). Dans *Petite fille*, il suit pendant un an le difficile chemin de la transidentité. Depuis ses trois ans, Sasha répète qu'elle n'est pas un garçon, une réalité peu à peu comprise par sa famille. Dans les Hauts-de-France, elle vit entourée et aimée au sein d'une fratrie de quatre enfants. Dans le jardin, frères et sœurs jouent dans la lumière du soleil couchant

tandis que les parents s'interrogent sur le futur de leur fille cadette. Karine, la mère, confie à la caméra autant ses doutes que sa fierté d'élever Sasha. Elle qui avait eu si peur d'être à l'origine des souffrances de sa fille, fait preuve d'une infinie patience face aux refus de l'école.

Mère et fille rencontrent la pédopsychiatre Anne Bargiacchi, spécialiste de l'identité de genre, à l'hôpital Robert-Debré, à Paris. Pendant les entretiens, Sasha a le cœur lourd; faute de mots, des larmes lui échappent. À ses côtés, Karine raconte la tristesse et la frustration ressenties par sa fille. « Pourquoi on a voulu voir le docteur ? » demande la mère, « pour qu'elle nous aide », zozote la fillette. L'accompagnement médical permet à l'enfant de mieux vivre les réactions hostiles de la société. Le soulagement d'être entendue et soutenue par un tiers donne des ailes à la famille. Enfin Sasha ose inviter une camarade dans sa chambre, son univers qu'elle a appris à garder secret et que Sébastien Lifshitz ouvre aux spectateurs, toujours à hauteur d'enfant. |



Petite fille, Sébastien Lifshitz, 2020, 83 minutes.

Veilleuses de mémoire

Le pays de *Nuestras madres* se dresse sur des corps sans noms, enterrés pendant le conflit armé de 1960 à 1996. Au Guatemala, les violences ont fait plus de 200 000 morts, majoritairement des indigènes d'origine maya. Le réalisateur César Díaz a vécu personnellement ce traumatisme national, ayant perdu son père en 1981, au plus fort de la guerre civile. Dans son film, il met en scène les survivant-e-s et les descendant-e-s qui espèrent retrouver leurs proches disparu-e-s.

En 2018, Ernesto (Armando Espitia), un jeune anthropologue de Ciudad de Guatemala, travaille pour une fondation médico-légale. Il reforme, os après os, les squelettes des victimes exhumées. La venue de Nicolasa (Aurelia Caal), une paysanne cherchant son mari, le remet sur

la piste de son père guérillero disparu en 1982. Il croit le reconnaître sur une photo que lui tend la vieille femme. En parallèle, le pays suit le procès de militaires jugés pour leur responsabilité pendant les exactions. La mère d'Ernesto (Emma Dib) refuse de se rendre à la barre alors que plusieurs de ses amies témoignent des viols et des tortures subies.

Au Festival de Cannes, César Díaz a reçu la Caméra d'Or, attribuée au meilleur premier film projeté pendant la quinzaine. Bien que *Nuestras madres* soit une fiction, le réel imprègne tous les plans. La trame sonore pulse des bruits des mobylettes en ville et des chants d'oiseaux à la campagne. Dans le village de Nicolasa, Díaz filme des rescapées de massacres. Leurs visages impassibles défilent devant un mur de

planches. Chez ces femmes, les larmes ne coulent plus, elles n'attendent que la justice et la vérité. Leurs histoires forment le récit national et la voie vers la guérison. |

Aurélie Kohler



Nuestras madres, César Díaz, 2019, 78 minutes.

Hymne à l'« empowerment »

L'écriture fluide de Bernardine Evaristo nous entraîne dans l'univers riche et complexe de douze femmes noires britanniques de différentes générations. Son roman choral engagé sonde la richesse des trajectoires individuelles et nous livre une lecture plurielle des déterminismes qui sous-tendent leurs vies, tout en laissant une ouverture vers d'autres possibles. Les rapports de force sont omniprésents dans son récit (oppressions fondées sur la race, le genre, le statut socio-économique ou l'âge, renvoi à la sphère domestique, conflits intergénérationnels, négation de l'héritage culturel, stéréotypes liés à l'identité sexuelle et violences sexuelles); ils sont complexes et pluriels. La romancière afro-britannique refuse une lecture déterministe de la réalité et met en évidence les enjeux qui diffèrent d'une génération à l'autre, selon le

genre, mais aussi l'âge et le statut social des individus. L'identité des femmes est plurielle, elles sont tour à tour dominées ou dominantes, selon l'étape de leur vie et les personnes avec lesquelles elles sont en relation. Bernardine Evaristo s'inscrit clairement dans une perspective d'*empowerment* (ou « autonomisation »). Et, si elle se réjouit de son succès, l'écrivaine engagée milite pour une plus grande visibilité des auteur-e-s noir-e-s contemporain-e-s en Grande-Bretagne. «Autre», qui fait partie du titre de son huitième roman, fait allusion à la communauté noire de Grande Bretagne, qui n'a encore que trop rarement voix au chapitre et qui jusqu'ici n'apparaissait qu'à travers de rares personnages secondaires dans la littérature britannique. L'écriture inclusive de Bernardine Evaristo est une puissante ambassadrice des revendications

des mouvements #MeToo et *Black Lives Matter*; à travers son récit polyphonique, elle réussit à les transcender. |

Barbara Pagés



Fille, femme, autre, Bernardine Evaristo, Éditions Globe, 2020, 470 p.



LISE ET ELISEU

Il était beau, Eliseu. Grand, un visage aux traits doux, des yeux bruns qui tournaient au miel selon la luminosité, et une peau noire. Pas une peau d'ébène comme beaucoup de Noirs d'Afrique, mais une peau métissée. Quand elle l'avait rencontré, Lise s'était souvenue de ce que lui avait expliqué un jour son professeur de français au gymnase : « Une fille qui a étudié ne peut pas faire sa vie avec un ouvrier, une telle union n'a aucune chance de durer. » Elle ne se rappelait plus du contexte dans lequel l'enseignant avait prononcé cette sentence : s'il avait déploré cet état de fait ou cité des statistiques censées corroborer son propos. Elle se souvenait seulement avec précision de cette phrase. Eliseu travaillait comme déménageur, et donnait des cours de kizomba en région lausannoise. Il n'avait pas de titre de séjour en règle. Lise s'était dit qu'il aurait été encore moins bien classé dans le propos de son professeur que l'ouvrier qu'il avait dénigré.

La jeune femme venait de terminer une thèse en anthropologie. Elle n'avait pas trouvé de poste dans le corps enseignant universitaire, mais la Haute école de Suisse occidentale lui avait ouvert ses portes pour une charge d'enseignement et un mandat de recherche. C'était moins prestigieux que l'université, mais elle avait flairé des possibilités de se faire embaucher comme professeure titulaire dans ce secteur de l'éducation tertiaire que cantons et Confédération dotaient de moyens.

Elle avait une conscience limpide de la distance sociale qui existait entre la personne qu'elle était devenue à travers ses longues études universitaires et Eliseu. Mais elle ne put s'empêcher de s'en

approcher. Avec lui, elle retrouvait le type de lien qu'elle avait toujours entretenu avec sa mère. Un lien centré autour des besoins et des tâches du quotidien, les légumes qu'on épluche, qu'on écosse ou qu'on lave, les discussions sur tout et rien, sans aucune référence intellectuelle ou politique, les éclats de rire et les échanges dans des moments ou des lieux qui ne préparent pas à cela ; les essayages d'habits dans le couloir de l'appartement, les fous rires pendant les courses à la Migros et chez Denner, les ongles qu'elles se faisaient ensemble sur le balcon, les discussions dans la cuisine (jamais dans le salon, qui devait rester parfaitement ordonné et propre, et dont on ne devait abîmer le canapé en cuir), pendant qu'un repas se préparait ou une fois que la table était débarrassée. Une spontanéité délivrée de codes, de références intellectuelles, de calculs. Cette spontanéité l'avait fait souffrir, lorsqu'elle se muait en impulsivité. Lise détestait l'incapacité de sa mère à se contrôler, sa propension à s'énerver et à crier pour un rien, celle de les critiquer, son père, elle ou sa sœur, ou de rabaisser les membres de la famille de son père – jamais la sienne – sans aucune forme de loyauté, sans droiture. Mais c'est aussi cette spontanéité qui lui plaisait le plus chez sa mère, ce qui l'attachait irrémédiablement à elle. Cette manière de dire tout ce qui lui passait par la tête, sans aucun filtre rationnel, moral ou mondain.

Avec Eliseu, elle pouvait vivre cette part d'elle qu'elle laissait émerger au contact de sa famille. Avec lui, elle restait dans une spontanéité, sans avoir à faire la démonstration de sa personnalité intellectuelle. Elle avait vu son appartement ordonné, ses habits pliés,

empilés avec soin, sa salle de bains impeccablement nettoyée. Ça lui avait donné la certitude qu'il saurait la seconder pour élever un enfant et tenir un foyer. Dans ses bras, elle avait le sentiment d'être entièrement elle, de ne pas devoir jouer un personnage d'intellectuelle qu'elle ne se considérait pas être. Elle était simplement cette fille qui goûtait à la matière académique et se retrouvait telle qu'elle l'avait toujours été, telle qu'elle était *vraiment*, aux côtés d'Eliseu.

Avant de le rencontrer déjà, Lise passait l'entier de son temps libre dans les cercles africains, angolais et brésiliens. Elle y pratiquait toute une série de danses importées sur l'arc lémanique à travers une diaspora éparse : danses sénégalaises, à commencer par le sabar, guinéennes, burkinabés et camerounaises, qui lui rappelaient certaines danses brésiliennes en raison des mouvements de buste. Elle ne se lassait pas d'observer la richesse de ces danses, la beauté et l'amplitude de certains de leurs mouvements, bien qu'elles dépassaient rarement le stade du folklore. Elle songeait qu'elles seraient une source inépuisable d'inspiration pour des chorégraphes ambitieux. Elle se disait que, mêlées aux techniques de danse classique et contemporaine, étirées par ces techniques et multipliées dans des corps de ballet, elles donneraient vie à des créations époustouflantes. Alvin Ailey le faisait déjà dans une certaine mesure, créant ses ballets à partir d'éléments de la culture afro-américaine. Mais il y avait encore toute l'Afrique noire à mêler aux techniques de danse occidentales.

Samedi soir, zone industrielle de la ceinture genevoise. Lorsque Lise emprunte les escaliers en fer extérieurs du bâtiment d'entre-pôt sommaire en tôle rouge, elle se demande à quelle sorte de fête Eliseu a bien pu l'amener. Une fois à l'intérieur, leurs pas résonnent sur les parois métalliques d'un couloir qui lui semble interminable. Elle entre avec appréhension dans l'espace aménagé en disco. Derrière le bar qui baigne dans une lumière violacée, elle reconnaît Jacinto. Des grappes de personnes sont assises autour de petites tables rondes. Eliseu et elle s'asseyent à côté d'un homme et d'une femme cap-verdiens. Boissons gazeuses, bières et bavardages. Lise observe l'atmosphère qui se dégage de l'endroit. Les habits et les bijoux des femmes, jeans serrés, tops scintillants ou échangés, amples boucles d'oreilles créoles ou baroques, les quelques couples qui déjà tournoient dans une lumière jaunâtre au son des passadas. Jacinto est le premier qui l'invite à danser. Il lui faut quelques instants pour s'ajuster à ses mouvements. Une fois qu'elle y parvient, elle ferme les yeux pour mieux s'imprégner des rythmes et des sons suaves de la danse. Après quelques minutes, elle a la sensation de glisser légèrement au-dessus du sol, dans une dimension qui n'est plus tout à fait terrestre. Il n'y a plus que les lumières colorées dans le noir de la salle, cette musique si sucrée, et elle au-dessus de la piste de danse. Elle ouvre les yeux quelques instants pour chercher Eliseu des yeux et lui sourire.

À côté de son immersion dans les mondes lusophones et africains, Lise dispensait ses enseignements à la Haute école tout en montant un travail de recherche sur l'intégration des principales communautés étrangères dans les centres urbains de Suisse. Toutes les études sur ce sujet étaient conçues pour mesurer l'intégration des immigrés en fonction de différents paramètres – emploi, formation, naturalisation. Mais ce qu'il aurait fallu étudier, observait-elle, ce n'était pas comment les communautés étrangères s'intégraient aux modes de vie de la région, mais plutôt ce qu'elles lui apportaient. Car au fond, c'était aussi grâce à ces communautés que l'Europe s'ouvrait et se colorait d'apports nouveaux. Les langues se transformaient, absorbant des néologismes et même des erreurs syntaxiques propres aux communautés étrangères. Les mœurs évoluaient, car si n'importe quelle fille pouvait désormais se faire épiler le bikini en forme de ticket de métro, c'était bien parce qu'on en avait importé la pratique. Bien sûr, la mondialisation des échanges, la facilité d'accès à des voyages lointains contribuaient à ce que ces mêmes filles du Gros-de-Vaud se tremoussent désormais comme il était plus courant de le voir faire sous d'autres cioux. Mais la présence de différentes populations étrangères renforçait ce processus. Longtemps, les réunions des immigrés italiens, espagnols et portugais, étaient demeurées cantonnées à des lieux clos et souvent méconnus du reste de la population. À présent, les rencontres communautaires se multipliaient. Elles se déployaient dans les salles de quartier, des restaurants et des espaces publics ouverts au reste de la population. Bien plus qu'avant, des Suisses s'y mêlaient, adoptant les pratiques culinaires, les musiques, certains vêtements, les manières de les porter, les bijoux et coupes de cheveux propres à ces communautés, par curiosité, attrait, ou sans même s'en rendre compte.

Lorsqu'elle était tombée enceinte, Lise s'était demandé ce qu'elle ressentirait pour l'enfant une fois qu'il serait là, mais elle avait avancé confiante vers cet inconnu. Elle avait aimé Yara dès qu'elle avait dressé sa tête chevelue entre ses jambes. Elle était belle au premier instant, débordante de chair et de douceur. Oui, Lise avait été folle d'amour pour elle dès qu'on l'avait posée sur son sein. Fière comme jamais elle ne l'avait été de sa vie, ivre de bonheur. Un bonheur invraisemblable, qui la faisait entrer dans des fous rires d'incrédulité quand elle regardait l'enfant. Un bonheur intense qu'elle avait senti Eliseu partager avec elle. Très vite, il avait demandé à Lise si elle voulait un deuxième enfant. Elle avait acquiescé, sans hésiter. Parce que sa fille était la plus belle chose qui lui soit arrivée, et parce que la possibilité de faire un autre enfant ne se représenterait peut-être plus. Très vite, beaucoup plus vite qu'elle ne se l'était imaginé, un deuxième enfant était né. Tiago, un garçon, aux yeux et à la peau aussi foncés que ceux de sa sœur et dont le visage n'était que sourire. Pendant quelques mois, Lise ne pensa qu'à se reposer, à dormir, à nourrir ce garçon



qui venait de naître, à respirer sa douceur, son odeur, à le regarder sourire. Comme pour ne laisser s'échapper aucun des instants si fugaces qui la liaient au nourrisson. Et pour oublier, le temps de ce sourire, les responsabilités qui désormais pesaient sur elle.

Lise dépose son sac à dos bleu qui contient les sandwiches et les thermos de thé au pied de la bâtisse de pierre où ils ont coutume de s'arrêter, pendant que Yara et Tiago fabriquent un banc avec leurs skis pour se protéger de l'humidité de la neige. Elle et les enfants sont montés avec le train qui part à 8h50 de Lausanne; ils ont d'abord skié sur la piste du Jaman puis, quand la neige s'est ramollie, ils se sont lancés sur celle du Diable. Pour la première fois, Tiago et Yara sont partis devant Lise. Yara en tête, Tiago juste après. Jusqu'à présent, c'est Lise qui skiait devant eux pour indiquer aux enfants les passages propices ou ceux qu'il fallait éviter sur ce tronçon de hors-piste dont ils guettent chaque année les jours où il est praticable. Ce jour-là, elle décide que ses enfants sont capables de s'élancer sans qu'elle ne leur serve de guide. Tous trois glissent sur la neige incroyablement poudreuse tout en goûtant au paysage qui s'étend devant eux, cette vue improbable sur le grand lac alors qu'ils dévalent une pente de plus de 800 mètres de dénivelé. Ils sont descendus dans un même élan, un même rythme, goûtant ensemble au plaisir de se frayer un passage entre roches et forêt.

Quand Lise regarde en direction de la gare de Caux, il lui semble apercevoir la silhouette d'Eliseu. Quelques instants plus tard, elle le voit distinctement qui marche vers l'endroit où elle et les enfants se sont installés. Comme il le fait depuis toujours, il s'adresse à elle en français et aux enfants en portugais, tout en

déposant des cuisses de poulet grillées froides, des oranges et des boissons gazeuses là où Lise a disposé le pique-nique. Les enfants l'invitent à s'asseoir auprès d'eux.

– C'était comment, cette fois, la piste du Diable?

– Génial, répondent Tiago et Yara en cœur. On était devant, maman a skié derrière nous!

– C'est vrai, Lise? fait Eliseu en se tournant vers elle.

Elle ne répond pas tout de suite. Elle voit soudain défiler des bribes de sa vie depuis que les enfants sont nés. Sa nomination comme professeure à la Haute école, les travaux de recherche qu'elle a dû produire dans le cadre de son mandat. Des travaux consacrés à l'intégration des immigrés qu'elle a continué à écrire en recensant les indicateurs d'intégration des communautés étrangères dans son pays. Non pas qu'elle se soit convaincue de la pertinence de travailler selon cet angle, mais pour donner le tour. Pour digérer les mille tâches et l'attention permanente que requéraient ses enfants, pour avoir le temps de préparer ses cours et publier un nombre suffisant d'études. Pour asseoir sa légitimité professionnelle. Mais maintenant que les enfants étaient capables de skier devant elle sur la piste du Diable, elle se consacrerait à faire évoluer l'approche de ses travaux. Oui, à présent elle était en mesure d'entreprendre et de mener à son terme cette grande recherche qui s'articulerait autour du paradigme des apports des communautés étrangères à son pays.

Juste avant qu'elle ne réponde à Eliseu, cette phrase prononcée il y a si longtemps par son professeur de français remonte soudain à son esprit: une fille qui a étudié ne peut pas faire sa vie avec un ouvrier. Elle esquisse un sourire moqueur tout en secouant la tête.

– Lise, à quoi tu penses? demande Eliseu en souriant.

– Oh, à rien! Oui, c'est vrai, ils ont skié devant moi! | Nadia Boehlen



© First Hand Films

2021

L'ANNÉE DES DROITS DES FEMMES ?

Cinquantième du suffrage féminin, révision du droit pénal sexuel, actions pour la journée internationale des droits des femmes et anniversaire de la grève, session des femmes au Parlement suisse fédéral : 2021 sera résolument l'année des femmes pour la Suisse et Amnesty !

António Guterres, secrétaire général de l'ONU, le soulignait récemment : « le XXI^e siècle doit être le siècle de l'égalité entre hommes et femmes ». En Suisse, l'année 2021 sera déjà placée sous le signe des droits des femmes. Une année qui a démarré avec la commémoration des 50 ans du suffrage féminin le 7 février. L'occasion de se rappeler qu'un droit que l'on considère comme allant de soi n'est exercé que depuis un demi-siècle, et n'a été obtenu qu'après plusieurs décennies de lutte.

Le documentaire de Stéphane Goël « De la cuisine au Parlement – édition 2021 » retrace, non sans humour, le chemin tortueux qu'ont dû parcourir quatre générations de femmes politiques et activistes pour convaincre l'électorat masculin de leur accorder enfin le droit de participer à la vie politique. En tant que partenaire de ce film, Amnesty International s'associera aux avant-premières qui se dérouleront dans plusieurs villes de Suisse, autour du 14 juin prochain (les dates exactes restent à confirmer).

En février, a débuté la procédure de consultation sur le projet de réforme du droit pénal relatif aux infractions sexuelles. Comment notre code pénal devrait-il mieux tenir compte des actes sexuels commis sans le consentement d'une personne ? Telle est la question cruciale autour de laquelle tournera cette consultation et qui occupera une place importante dans les débats parlementaires en seconde partie d'année. Dans le sillon de la campagne contre les violences sexuelles lancée en mai 2019, Amnesty se mobilisera pour que le code pénal suisse reconnaisse enfin tout rapport sexuel non consenti comme un viol.

Nous prévoyons non seulement de prendre position dans ce sens lors de la procédure de consultation, mais aussi d'encourager les plus de 70 organisations et 190 personnalités qui ont signé notre « Appel pour une révision du droit pénal sexuel » à faire entendre, elles aussi, cette revendication. Peut-on également compter sur votre voix ? L'engagement de nos militant-e-s tout au long de l'année va être

décisif pour convaincre le Parlement suisse d'embroûter enfin le pas aux 12 pays européens qui reconnaissent déjà, en conformité avec la Convention d'Istanbul, que l'élément central qui permet de qualifier un rapport sexuel en tant que viol est l'absence de consentement de la victime, et non l'exercice d'une contrainte par l'auteur-e de viol.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, pour une action créative: qu'il soit projeté avec un beamer sur un bâtiment, écrit par terre à la craie, sur le corps ou sur une pancarte chez vous, rendez notre message aux législatrices et législateurs suisses visible: **seul un oui est un oui. Une relation sexuelle non consentie est un viol.**

Partagez les photos de votre action sur les réseaux sociaux, avec les hashtags #LetsTalkAboutYes et #StopViolences-Sexuelles. Ensemble, faisons en sorte que 2021 soit une année décisive pour l'avancement des droits des femmes! Des possibilités d'action tout au long de l'année se trouvent sur extranet.amnesty.ch/droits-femmes.

Cyrielle Huguenot

7 MARS – NON À L'INITIATIVE POUR L'INTERDICTION DE SE DISSIMULER LE VISAGE!

Le comité d'Egerkingen soumet une fois de plus au peuple suisse une initiative qui viole les droits humains. Amnesty rejette clairement ce texte.

La campagne de votation risque de stigmatiser la minorité musulmane vivant en Suisse et d'attiser l'islamophobie. Au lieu de soutenir les femmes portant un voile intégral dans leurs aspirations à l'émancipation, l'initiative les discrimine et les marginalise. Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux et à diffuser nos arguments, afin d'encourager vos proches à voter NON à cette initiative le 7 mars. Nous comptons sur votre engagement pour informer un large public sur son contenu discriminatoire et contraire aux droits humains! Vous trouverez nos arguments sur amnesty.ch/initiative-burqa.



UN IMMENSE MERCI

Le 29 novembre 2020, une majorité de l'électorat acceptait l'initiative pour des multinationales responsables. Malheureusement, ce ne fut pas le cas de la majorité des cantons. Nous tenons à remercier sincèrement tous les militant-e-s pour leur énorme engagement dans cette campagne de votation. Nous prenons désormais au mot les entreprises ayant déclaré qu'elles respectaient les droits humains et environnementaux.



© Alli Jara/Amnesty International

USA FERMER ENFIN GUANTÁNAMO

Le centre de détention de Guantánamo existe depuis 19 ans. Demandez au président américain Joe Biden de fermer le camp.

En janvier 2002, les États-Unis ont créé un centre de détention sur la base militaire de Guantánamo Bay, au sud-est de Cuba. Quarante hommes y sont toujours détenus. Aucun des prisonniers n'a bénéficié d'un procès équitable, et beaucoup d'entre eux ont été torturés, avec la bénédiction du gouvernement américain.

Bien que le transfert de cinq des détenus sur le continent, ou dans d'autres pays, ait été validé depuis longtemps, ils sont toujours emprisonnés à Guantánamo. C'est le cas, par exemple, de Toffiq al-Bihani : ce citoyen yéménite a été détenu et torturé dans une

installation de la CIA en 2002, et amené à Guantánamo en 2003. À ce jour, il n'a fait l'objet ni d'une inculpation ni d'un procès. Il attend son transfert hors de Guantánamo depuis 2010.

Amnesty International demande que les détenus soient libérés s'ils n'ont rien à se reprocher, ou qu'ils bénéficient d'un procès équitable.

Sous l'égide du président Joe Biden, les États-Unis peuvent prendre un nouveau départ pour enfin rendre justice.

Carole Scheidegger

NON À UNE LOI ARBITRAIRE !

Des bracelets électroniques pour les enfants de 12 ans? L'assignation à résidence pour les jeunes de 15 ans? Des mesures coercitives à l'encontre de personnes simplement parce que la police pense qu'elles pourraient être dangereuses dans le futur? C'est exactement ce que prévoit en Suisse la nouvelle loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT), adoptée par le Parlement en septembre 2020. Amnesty International s'est fermement opposée à cette loi arbitraire et a obtenu le soutien d'expert-e-s des droits humains des Nations unies, du Conseil de l'Europe et de plus de 60 professeur-e-s de droit en Suisse. Divers jeunes partis et organisations ont recueilli 140 000 signatures (!) pour le référendum, qui aura probablement lieu le 13 juin prochain.

Amnesty Suisse dit non à cette loi arbitraire! Patrick Walder

Plus d'informations : www.amnesty.ch/mesurespolicieres



PÉTITION FERMER LE CENTRE DE DÉTENTION DE GUANTÁNAMO

Au président américain Joe Biden

Janvier 2021 a marqué le 19^e anniversaire de l'installation du centre de détention sur la base militaire américaine de Guantánamo. Les détenus y ont été, et y sont encore, exposés à de

graves violations des droits humains. En 2009, Joe Biden, alors vice-président, avait déclaré son intention de fermer le centre de détention de Guantánamo. Il est aujourd'hui temps que le nouveau président américain mette sa promesse en pratique!

Demandez au président des États-Unis Joe Biden :

- De fermer une fois pour toutes la prison de Guantánamo
- D'effectuer le transfert de tous les détenus libérés vers un pays où leurs droits fondamentaux seront respectés.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



ENGAGEZ-VOUS AVEC AMNESTY POUR LES DROITS HUMAINS!

AGIR AU SEIN D'UN GROUPE

Dans toute la Suisse, des personnes s'engagent avec Amnesty International. Également dans votre région.
Pour en savoir plus : www.amnesty.ch/agir

EN VERSANT UN DON

Votre soutien financier, qu'il soit ponctuel ou régulier, fait concrètement avancer la cause des droits humains. Vous trouverez un bulletin de versement joint à ce magazine.

**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
GRATUITEMENT LA NEWSLETTER
WWW.AMNESTY.CH/NEWSLETTERS**

AMNESTY YOUTH

AMNESTY YOUTH est un réseau de jeunes qui s'engagent en Suisse pour rendre le monde meilleur.
Plus d'infos: www.amnestyyouth.ch

EN LIGNE

À l'adresse www.amnesty.ch/agir, vous découvrirez les informations les plus actuelles sur nos activités ainsi que les différentes possibilités de vous engager pour les droits humains.



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6